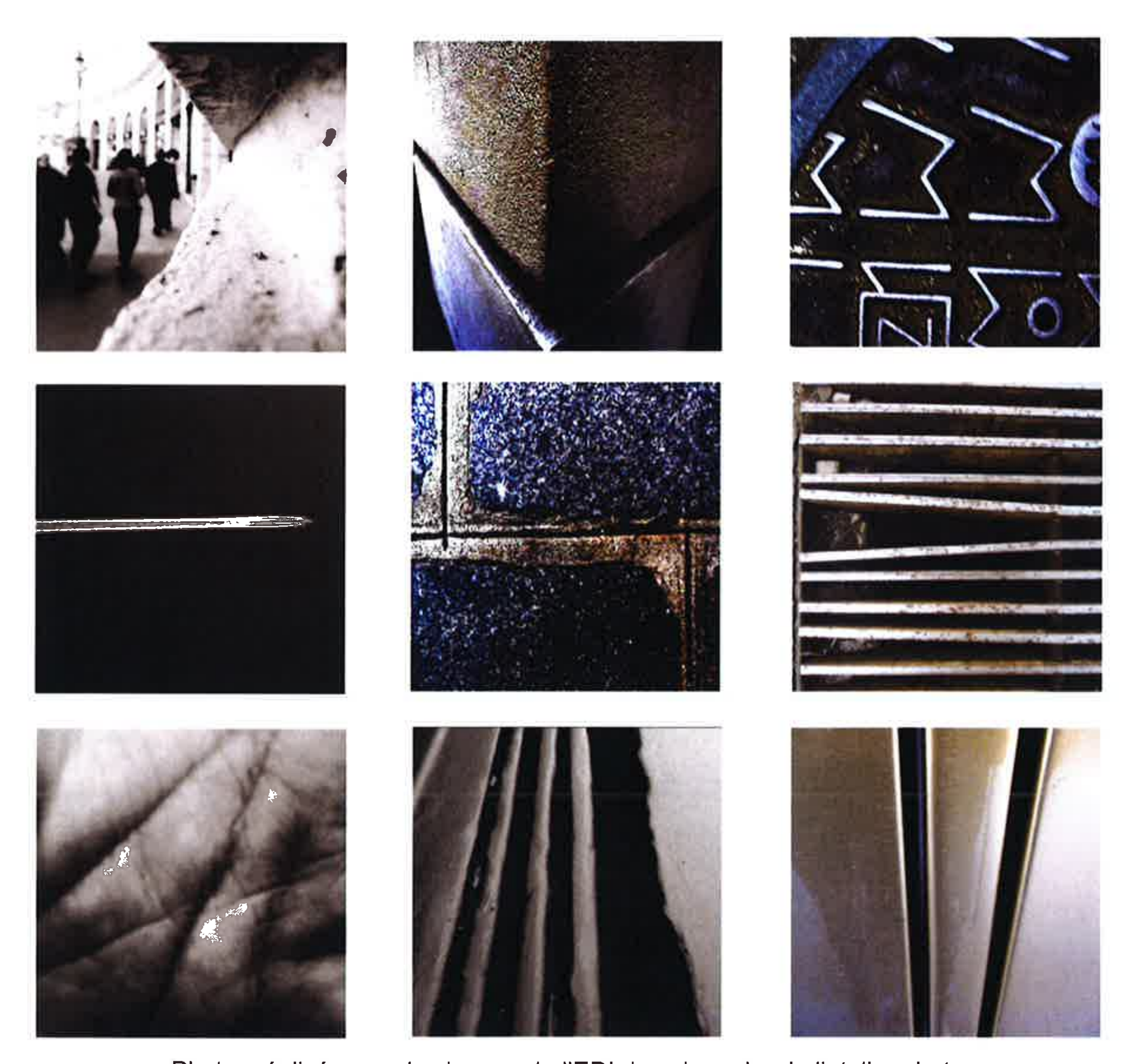
CENTRE D'INITIATIVES
POUR L'EMPLOI DES JEUNES
SAUVEGARDE DE L'ADOLESCENCE



Photos réalisées par les jeunes de l'EDI dans le cadre de l'atelier photo

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE
2013


CENTRE D'INITIATIVES
POUR L'EMPLOI DES JEUNES
SAUVEGARDE DE L'ADOLESCENCE

SOMMAIRE

En 2013,

Au niveau du projet de service

- **la conduite des travaux liés à l'évaluation interne pour la DASES**
  En lien avec nos obligations en tant qu'établissement social habilité, conformément à la loi du 2 janvier 2002, nous avons conduit les travaux permettant d'aboutir à l'élaboration, à la rédaction et à la transmission fin décembre 2013, au bureau concerné de la DASES, de notre rapport d'évaluation interne lié aux activités d'accueil et d'accompagnement des jeunes parisiens de moins de 21 ans.

- **la poursuite des travaux pédagogiques**
  Le travail pédagogique d'adaptation des prestations s'est poursuivi avec un temps fort en juillet 2013. Il s'est appuyé sur l'évolution des besoins du public, l'expérimentation de certaines séquences pédagogiques, les évaluations croisées, des bénéficiaires, des partenaires prescripteurs et de nous même.

Au niveau des ressources humaines et de l'organisation

- **la consolidation de l'organisation mise en place**
  Nous avons consolidé la nouvelle organisation de travail mise en place en 2012, suite aux conclusions de l'étude d'organisation, réalisée en 2011. Des réunions inter pôles ont permis notamment, de clarifier les modalités d'articulation entre les pôles d'activités spécialisés : pôle accueil, suivi et orientation, emploi/parrainage, savoirs de base et boutique, espace dynamique insertion.

- **la mise en place d'une formation action pour l'équipe DASES et EDI**
  Une formation action de 6 jours, financée sur le fonds d'intervention de l'OPCA, centrée sur « l'accompagnement des jeunes en insertion » a eu lieu. Son objectif essentiel était de retravailler sur le sens de l'intervention des professionnels auprès du public, accompagnés dans différents cadres de références : protection de l'Enfance, formation professionnelle… au sein du service.

- **la continuité du soutien aux professionnels via l'analyse des pratiques**
  L'instance d'analyse des pratiques réunissant les professionnels et animée par des intervenantes extérieures s'est maintenue. Elle permet aux conseillers professionnels et aux travailleurs sociaux de mieux ajuster leurs postures professionnelles aux problématiques du public accompagné.

Au niveau organisationnel et matériel

- **le début des travaux de l'immeuble Coq Héron**
  Suite à l'achat de l'immeuble de la rue Coq Héron, par l'association, avec le concours du Département de Paris, les travaux ont débuté courant 2013 et vont se poursuivre jusqu'au premier semestre 2015, par tranches successives. Nous avons adapté l'organisation des activités à cette nouvelle donne.

- **l'évolution de la base de données informatique**
  Nous avons eu recours à un prestataire extérieur pour élaborer le cahier des charges relatif à une nouvelle base de données. Elle va nous permettre d'améliorer la lisibilité des parcours des usagers, de faciliter la transmission d'informations relatives aux usagers entre professionnels du CIEJ.

- **la poursuite de la formalisation des procédures administratives**
  Le chantier de formalisation des procédures administratives internes a permis de clarifier, pour l'ensemble du personnel, les circuits de communications internes.







L'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DE MOINS DE 21 ANS

La mise en oeuvre de la convention confiée à l'association par **le Bureau des Actions Familiales et Educatives** et le **Bureau de l'Aide Sociale à l'Enfance de la DASES de Paris** a continué en 2013.
Cette année **a été marquée** par,

- **Le renforcement du partenariat avec la Mission de Lutte contre le Décrochage scolaire**
  Le partenariat avec la MLDS - ex MGI - de l'Académie de Paris, formalisé par la signature d'une convention cadre avec le Rectorat de Paris s'est développé tout au long de l'année.
  Cela s'est traduit par une croissance de nos interventions auprès d'un public sous statut scolaire. Les coordinateurs des bassins académiques de la MLDS nous ont contacté directement dans le cadre de partenariats déjà établis ou, nous ont mis en relation avec plusieurs lycées professionnels, pour l'expérimentation de nouvelles collaborations.

  Les textes légaux ont renforcé l'obligation pour les services académiques de l'Education Nationale de se responsabiliser quand à la mise en place de dispositifs spécifiques de repérage et de prévention du décrochage scolaire. L'expertise du service, par son approche globale de la situation de ces élèves, permet de contribuer à limiter les périodes d'errance, à définir les stratégies les plus adaptées pour permettre à des élèves, soit de se maintenir au sein du système scolaire soit d'envisager l'accès à des dispositifs en dehors de l'école, en toute connaissance de cause.

- **La reconduction de la charte de partenariat avec Le GIP Réussite Educative**
  Initié en fin d'année 2012, le partenariat engagé avec deux des trois lieux parisiens de la Réussite Educative, s'est intensifié en 2013 et vise également à réduire le taux de décrochage scolaire. Il s'est traduit par la tenue d'un atelier hebdomadaire d'aide à l'orientation, durant toute l'année scolaire dans le lieu d'accueil du 13 ème, géré par la DASCO de Paris - et par l'animation de 4 ateliers modulaires sur plusieurs séances dans le lieu d'accueil du 20 ème regroupant des élèves issus de plusieurs collèges parisiens.

Cela a eu pour conséquences :

- **Une présence accrue de mineurs**
  Près de 62 % de mineurs accueillis en 2013 dont près de 22 % de moins de 16 ans, soit une croissance de plus de 8 points, en l'espace d'un an. Pour information en **2005, 30% de mineurs** étaient accueillis.
- **Une croissance du nombre de jeunes sous statut scolaire**
  71,3 % de jeunes étaient sous statut scolaire au moment où nous les avons rencontrés. En l'espace de deux années, nous observons une croissance de plus de 15 points. En 2008, ils étaient **29,8 %.**
- **La croissance importante de forfaits de réentraînement de très courte durée :**
  Les interventions en direction de public scolaire sont ponctuelles, compte tenu des exigences de planification des programmes scolaires, elles n'entraînent pas des accompagnements aussi individualisés et longs que pour d'autres types de public. Cela a eu un impact sur l'augmentation du nombre de forfaits de courte durée. 78 % des jeunes ont été accompagnés sur une durée égale ou inférieure à **3 mois** - 62 % en 2012 - dont **53 % sur une durée d'un mois.**

- une **croissance** de la demande de soutien sur l'aide à l'orientation, d''information sur les dispositifs alternatifs au système scolaire et la recherche de stages corrélée à une baisse des interventions centrées sur la recherche d'emploi.

Outre ce public scolaire, nous avons noté,

- **La sollicitation de plus en plus importante des jeunes et de partenaires :**
  L'Aide Sociale à l'Enfance, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les associations habilitées, les jeunes eux mêmes nous contactent, pour tenter de résoudre des situations complexes, qui vont de la recherche d'employeurs acceptant d'embaucher des jeunes pour régulariser leur situation administrative - mineurs isolés ou jeunes majeurs -, à l'insertion en milieu ordinaire pour des jeunes relevant de soins et/ou du handicap,
  Au travers des questions d'insertion professionnelle se révèlent l'ampleur des problématiques de précarité sociale, de difficultés éducatives, de mise en oeuvre de droits. L'analyse des freins au bon déroulement d'un parcours d'insertion permet souvent d'aborder des difficultés latentes.

  Dans le contexte du service, souvent vécu comme plus « neutre » et plus « banal » peuvent être acceptées et se construire des réponses en lien avec d'autres acteurs – relais éducatifs, soignants... plus adéquates avec le besoin des usagers. C'est souvent le cas sur les questions de handicap non accepté par les familles où le service peut permettre face à la difficulté d'accès à l'emploi ordinaire d'un usager de faire enfin accepter un relais vers la MDPH.

  La DASES nous a interpellé dans ce sens là au cours de l'année, pour tenter de mettre en place un partenariat spécifique avec les structures qui avaient été agréées par elle dans le cadre de micro-projets concernant des jeunes souffrant de graves troubles psychiques. Nous n'avons pas pu faire autre chose que de constater la nécessité, pour ces derniers, d'intégrer des dispositifs spécialisés réunissant une équipe pluri disciplinaire avec notamment des psychiatres et des enseignants spécialisés.

271 jeunes ont bénéficié d'une prise en charge classique, au sens de la loi du 2 janvier 2002, contractualisés par **un DIPC,** avec établissement d'un projet individualisé.

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT

Les données statistiques

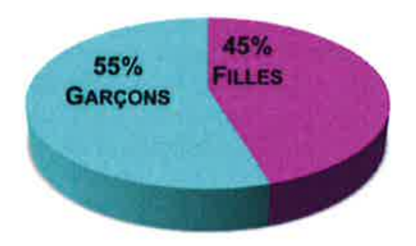
Les jeunes accueillis

En 2013, nous avons été en contact avec **1278 nouveaux jeunes** soit, dans le cadre du premier accueil individuel ou collectif sur le site Coq Héron, soit, sur **les 12 sites extérieurs** sur lesquels l'équipe de conseillers professionnels est intervenue - établissements scolaires, lieux de la Réussite Educative.... On constate une croissance du chiffre d'accueil par rapport à 2012 - 1171 jeunes en 2011 - 1136 jeunes en 2010. Ceci s'explique notamment par la forte sollicitation de la part des établissements scolaires.

Sur ces 1278 jeunes, quelques caractéristiques,

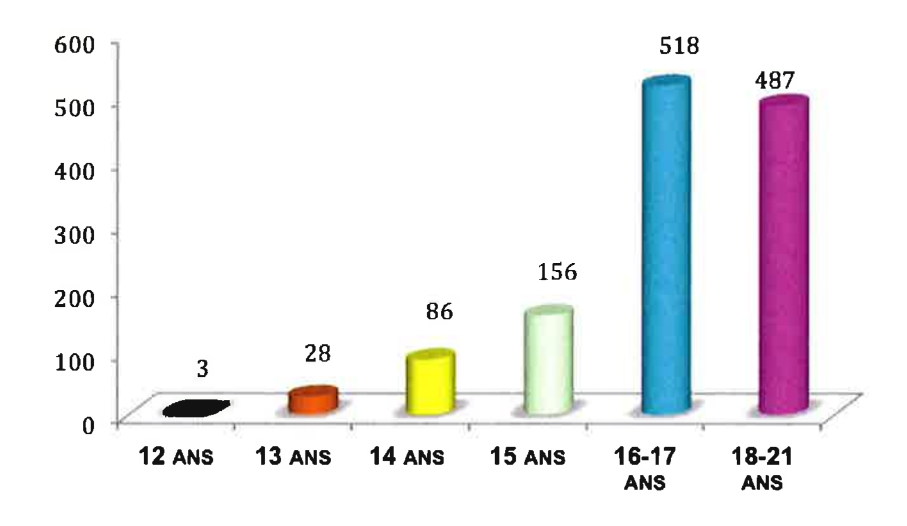
Répartition par sexe : *une sur représentation des garçons, tendance stable.*

- **55%** soit 699 garçons.
- **45 %** soit 579 filles.



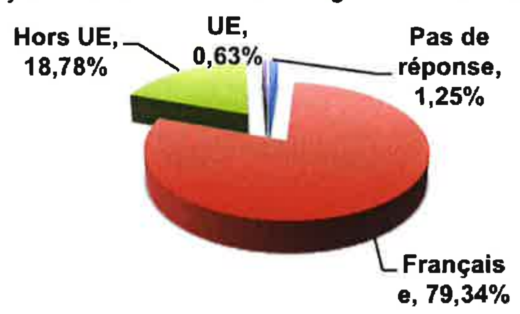
Répartition par âge : *une croissance très significative du nombre de mineurs* - + 8,5 points -

- **61,9 % de mineurs** dont **21,36% de moins de 16 ans - 53,4 %** en 2012 dont 14 % de moins de 16 ans - 10 % en 2011**.**
- **38, 1 % de jeunes majeurs** - 46,6 % en 2012



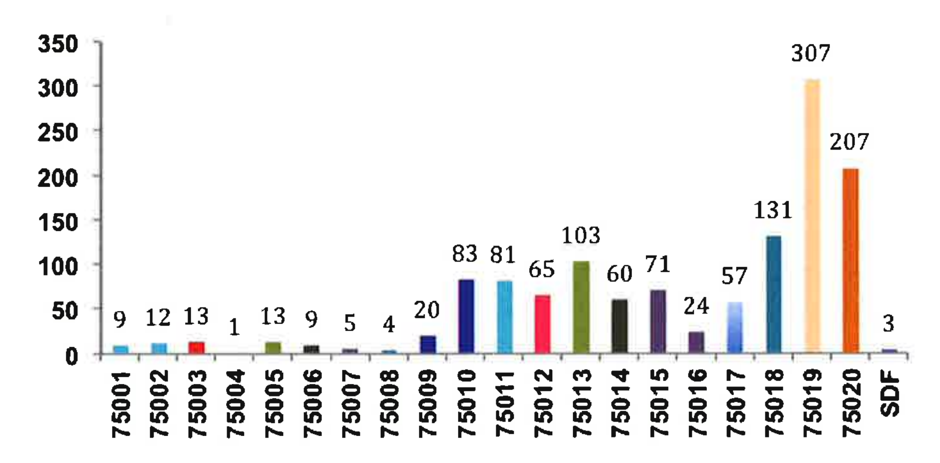
Répartition par nationalité : *des jeunes majoritairement français.*

- **79,34 %** de jeunes de nationalité française - 77 % en 2012
- **18,78%** de jeunes de nationalité étrangère - 18 % en 2012



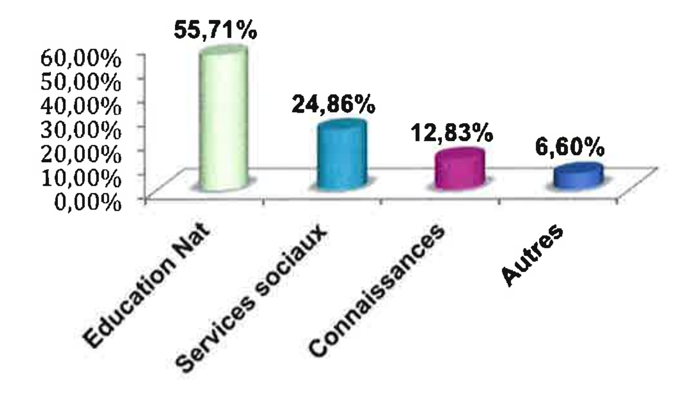
Répartition par domiciliation : *majoritairement domiciliés dans le nord – est parisien*

- **50%** du nord-est parisien, par ordre décroissant - 19è, 20è et 18 è arrdts - 47 % en 2012
- **24%** des 13 è, 12è, 15 è et 14 è arrdts - 27 % en 2012
- **14 %** des 10ème, 11ème et 9ème arrdts - 14 % en 2012
- **6%** des 17 è et 16 è arrdts - 4 % en 2012.
- - **5%** des premiers arrdts -1er au 7ème - 6 % en 2012
- **3** jeunes dits sans domicile fixe.

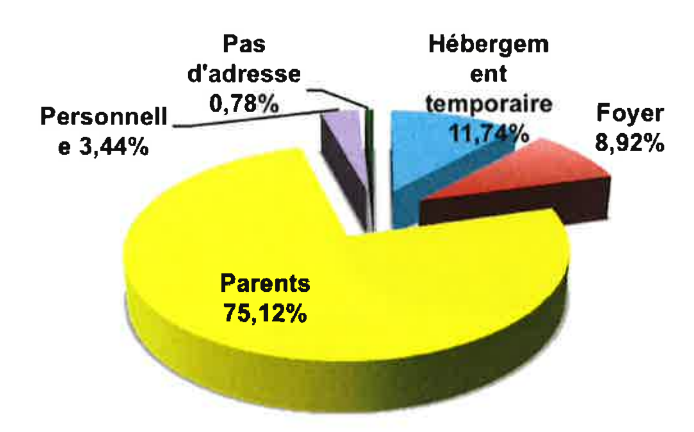


Provenance des jeunes : *l'Education Nationale devient le prescripteur majoritaire, de façon très significative.*

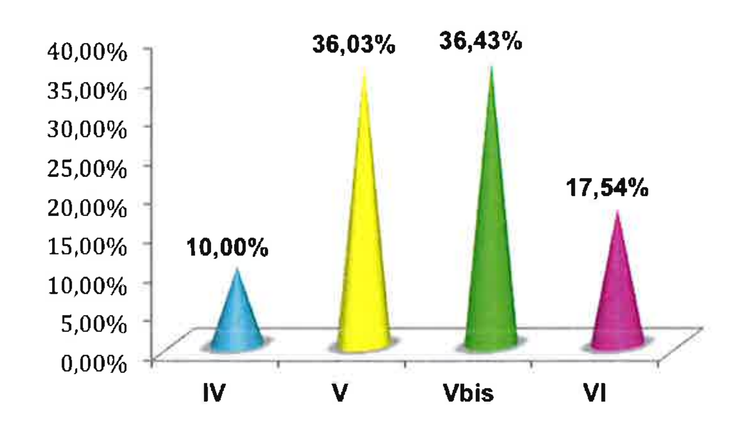
- **55,71 %** Education Nationale - 39% en 2012 - 37, 3 % en 2011-
- **24,88 %** services sociaux - 38% en 2012 -
- **12,83%** Connaissances -16 % en 2012
- **6,6%** Autres - Antennes Jeunes, Internet, Mission locale, presse - 7% en 2012



Modalités d'hébergement : *une majorité de domiciliation parentale logique du fait de l'âge*



Le niveau de formation : *majoritairement de bas niveau de qualification générale et professionnelle*
89,45 % des jeunes, ont un niveau inférieur ou égal au niveau V avec une augmentation très sensible de jeunes de bas niveau de qualification.



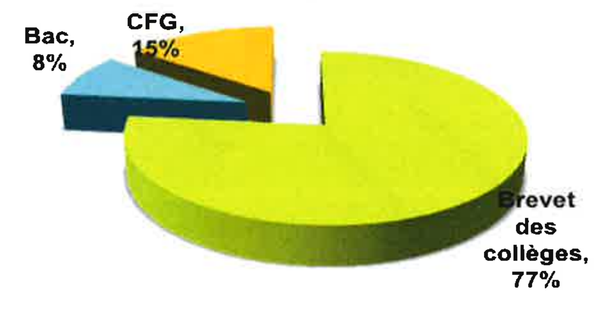
Les diplômes : *des jeunes majoritairement peu qualifiés en 2013, notamment du fait de leur jeune âge.*

- **56,10%** des jeunes sont sans diplôme de formation générale ou professionnelle - 70,4% en 2011

Parmi ceux qui sont diplômés, la répartition est la suivante, sachant qu'un jeune peut avoir plusieurs diplômes.

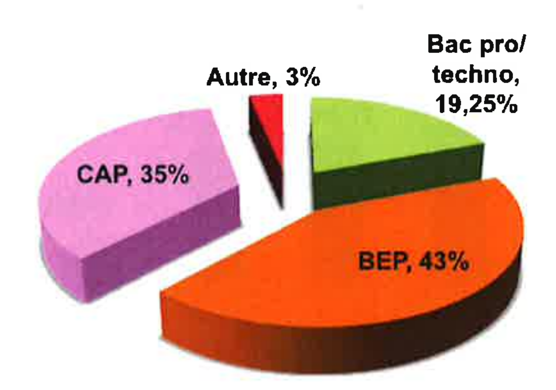
Diplômes de formation générale :

- **77 %** ont le brevet des collèges - 77 % en 2012
- **9%** ont le baccalauréat général - 14 % en 2012
- **15 %** ont obtenu le certificat de formation générale - 9 % en 2012



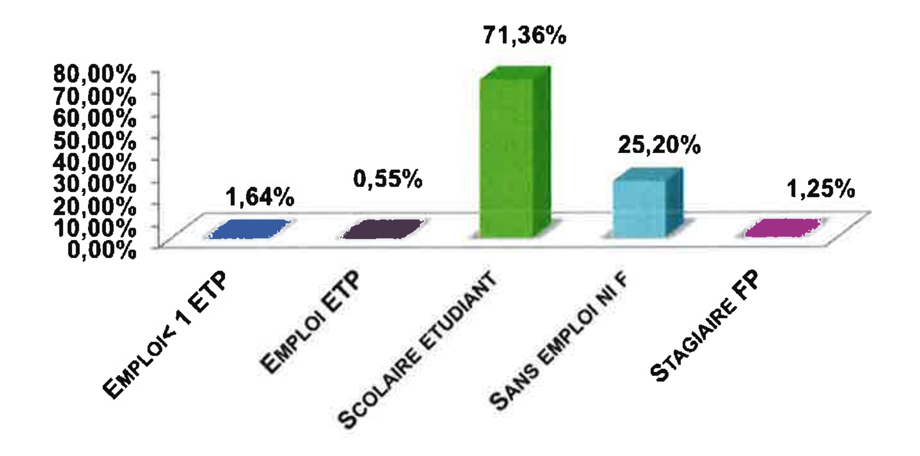
Diplômes de formation professionnelle :

- **43 %** ont le Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) - 56 %en 2012
- **35%** le Certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) - 28 % en 2012
- **19,25%** le Baccalauréat professionnel (Bac Pro) ou le bac technologique-13 % en 2012
- **3%** d'autres types de diplômes



Situation au premier accueil : *une croissance significative des jeunes sous statut scolaire.*

- **71,36 %** sont sous statut scolaire - 60 % en 2012.
- **24,26%** sont sans emploi ni formation - 35 % en 2012.
- **1,25%** sont stagiaires de la formation professionnelle - 3 % en 2012.
- **2,2%** sont salariés à temps partiel, majoritairement - 2 % en 2012.

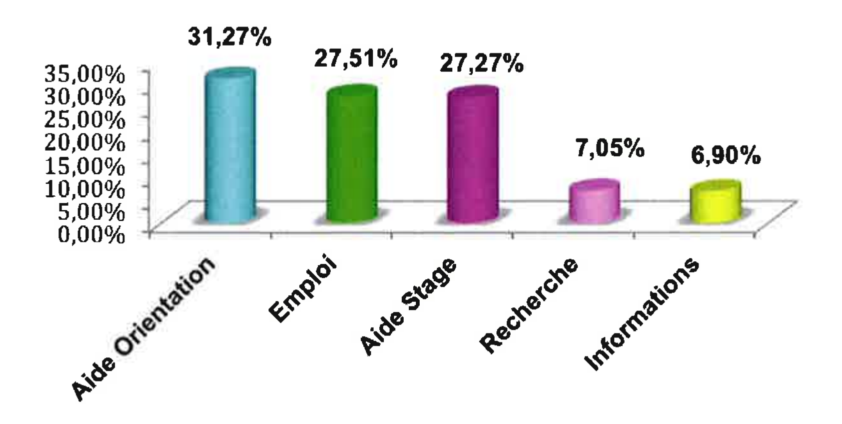


L'expérience professionnelle antérieure

74,2 % ont déjà fait un stage en entreprise dans le cadre de leur scolarité ou de leur formation professionnelle. **95,4 %** des jeunes ne sont pas inscrits au Pôle Emploi à la date du premier accueil, du fait de leur jeune âge et de leur statut scolaire – 92 % en 2012

La première demande du jeune : *une aide à l'orientation et à la recherche de stage*

- **31,27 %** une aide à l'orientation professionnelle - 31,5 % en 2012
- **27,51%** relatives à l'emploi classique et en alternance - 35,3 % en 2012
- **27,27%** une aide à la recherche de stage - 18% en 2012
- **7,05 %** une formation - 9,3 % en 2012
- **6,90 %** des demandes d'information - *5,6 % en 2012*

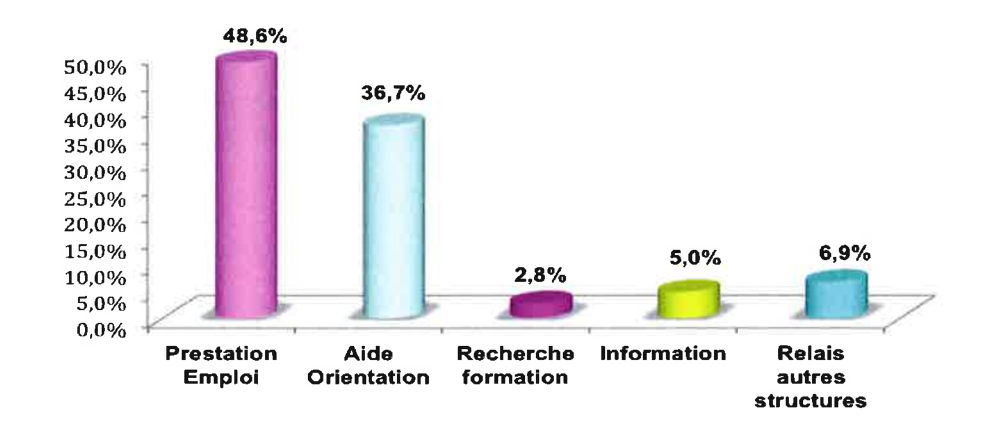


Sur l'ensemble des premières demandes, **62,52 %** des jeunes ne savent pas quel secteur professionnel choisir que ce soit pour un stage, un emploi ou une suite de formation scolaire ou professionnelle, d'où la nécessité d'un soutien - 45,4 % en 2012 -. Parmi ceux qui souhaitent une aide à l'orientation **77,5 %** des jeunes, n'ont pas d'intérêts professionnels clairement énonçables.

Pour ceux qui manifestent des intérêts professionnels, on retrouve les secteurs suivants : Vente, Hôtellerie, Bâtiment second œuvre (électricité ou plomberie), Santé, Coiffure, Secrétariat, Transport, Logistique, Arts graphiques...

La première orientation : *une croissance des demandes sur le soutien à la recherche de stage et l'aide à l'orientation professionnelle*

- **48,6%** sur les prestations emploi ou de recherche de stage - 52,3 % en 2012
- **36,7 %** sur l'aide à l'orientation professionnelle en collectif ou en individuel - 29 % en 2012
- **6,9%** le relais avec des structures sociales ou éducatives - 3,8 % en 2012
- **5%** à des informations liées à la formation et à l'emploi - 3,2 % en 2012
- **2,8%** une recherche de formation professionnelle ou à une re scolarisation -11,7 % en 2012

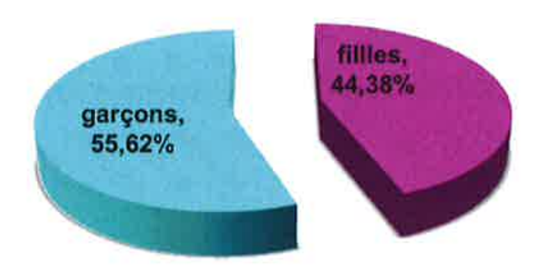


Les jeunes accompagnés

Parmi les 1278 jeunes accueillis, au delà d'une phase de premier accueil et de diagnostic, nous sommes intervenus en atelier collectif ou dans le cadre d'un accompagnement individualisé auprès de **917** jeunes correspondant à **1718 forfaits**, soit une légère augmentation du nombre de **forfaits de réentraînement** et de jeunes- 591 jeunes pour 1613 forfaits mensuels en 2011.
Sur ce nombre de jeunes, 155 avaient débuté leur prise en charge en fin d'année 2012, ce sont donc **762 jeunes** qui ont bénéficié pour la première fois d'un accompagnement en 2013.

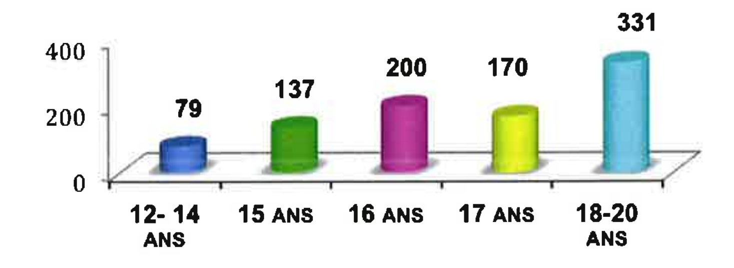
Répartition par sexe

- **55,6%** soit 510 garçons - 60,2 % en 2012
- **44,4%** soit 407 filles - 39,7 **%** en 2012.



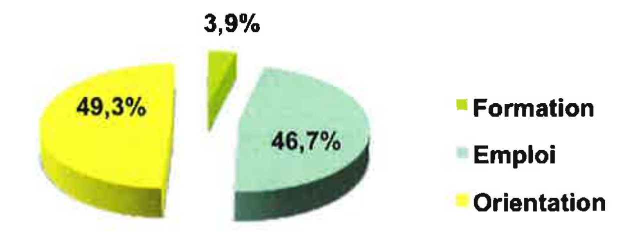
Répartition par âge

- **63,9 %** de mineurs dont 23,5 **%** ont moins de 16 ans **-** 57,5 % dont 14,5 % en 2012
- **36%**sont majeurs. - 42,5 % en 2012

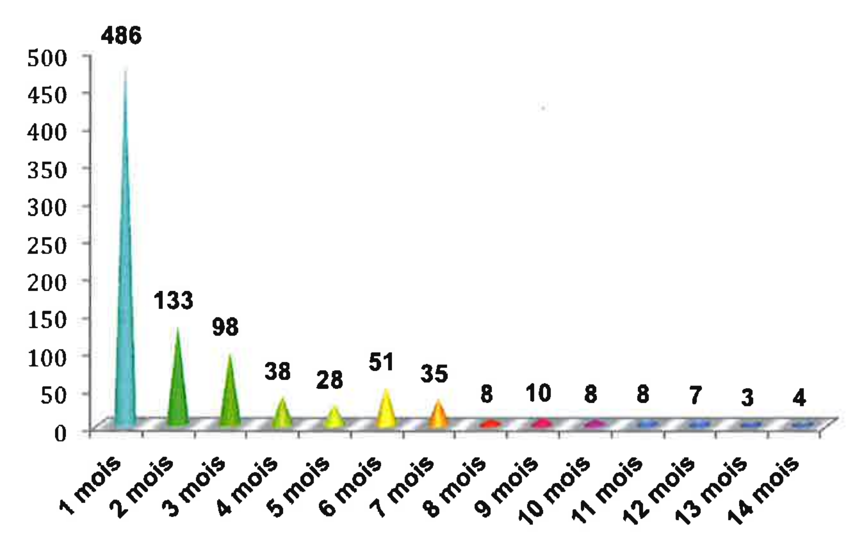


Les objectifs globaux des interventions : sur les 762 nouvelles ouvertures de l'année 2012,

- **49,3%** ont été accompagnés pour leur orientation professionnelle - 38,8 % en 2012
- **46,7%** des jeunes ont été soutenus dans leur recherche d'emploi au sens large (stage, job, apprentissage) - 46,7 % en 2012
- **3,9%** sont aidés dans la recherche de formation – 13,8 % en 2012



La durée des interventions
78 % des jeunes ont été accompagnés sur une durée égale ou inférieure à **3 mois** - 62 % en 2012



La nature des situations des jeunes
Sur 917 jeunes ayant bénéficiés d'une intervention, **623 prises en charge** se sont clôturées au cours de l'année. 294 jeunes sont toujours accompagnés fin décembre 2013.

Sur les 623 jeunes cités, à la clôture de la prise en charge,
- **305 jeunes** soit **49 %** sont toujours dans leur cursus scolaire et ont bénéficié d'un ou de plusieurs de nos ateliers, sur l'aide à l'orientation ou sur la méthodologie de la recherche de stage. Certains ont été re scolarisés grâce à notre articulation avec les CIO et la MGI. 36 % des jeunes étaient concernés en 2012.

- **130 jeunes** soit **20,8 %** ont accédé à l'emploi ou à un stage - 23,7 % en 2012
  - 62 à un **stage**
  - 32 en **contrats à durée déterminée**
  - 14 en **contrats d'apprentissage**
  - 10 en **jobs** ou **en intérim**.
  - 5 en **contrats à durée indéterminée**
  - **4** en **Emplois d'avenir**
  - 3 en **contrats de professionnalisation**

- **62 jeunes** soit **10 %** ont intégré un dispositif de formation professionnelle -12,7 % en 2012
  - 23 en **pôle de projet professionnel**
  - 14 en formation **pré-qualifiante** ou **qualifiante**
  - 14 en **Espace Dynamique Insertion**
  - 4 en Ecole de la deuxième chance
  - 4 en passerelle **apprentissage**

- **126 jeunes** soit **20,2 %** se trouvent dans des situations diverses - 26,4 % en 2012
  - 49 ont rencontré des difficultés de mobilisation avec un travail à faire en priorité avec des relais éducatifs, sociaux ou de santé.
  - 43 n'ont pas donné de nouvelles malgré les multiples relances.
  - 26 sont en capacité et souhaitent faire leurs démarches de façon autonome.
  - 6 ont déménagé.
  - 2 ont été réorientés vers la mission locale en raison de la limite d'âge.

LES ACTIVITES COLLECTIVES

L'INFORMATION SUR LES METIERS ET LES DISPOSITIFS

Les conseillers ont accompagné des usagers dans le cadre de différents forums extérieurs ou de visites d'entreprises. L'objectif était de les aider à découvrir les métiers, les filières professionnelles, le monde du travail, pour mieux clarifier leurs choix d'activités professionnelles.
Cette année, les visites suivantes se sont renouvelées car elles ont prouvé leur pertinence par rapport aux intérêts professionnels des jeunes.
- « Les Coulisses du Bâtiment » -
L'idée étant d'encourager une vision positive de ce secteur malheureusement trop souvent "déserté" par le public.
- Visite du **Stade de France** pour avoir une meilleure représentation de "l'envers du décor" et des métiers notamment techniques à l'oeuvre quotidiennement.
- **Ateliers de maintenance du tramway à la RATP** pour susciter des vocations là aussi dans des métiers techniques et mieux connaître les métiers liés à cette grande entreprise publique.

Par ailleurs, nous avons été présents dans les manifestations suivantes dans un objectif d'information d'un public diversifié : jeunes, parents et partenaires.
La semaine de l'insertion professionnelle, organisée par le CIDJ. Présents le 1er jour du forum consacré à l'emploi sans diplôme, nous avons tenu un stand à l'entrée du forum, près d'autres structures accueillant le public jeune. Nous avons ainsi accueilli et conseillé une vingtaine de jeunes parisiens et autant de franciliens.

« Etre parents d'adolescents aujourd'hui » organisé par la Mairie du 2ème arrdt. La rencontre avec les parents était organisée autour de deux pôles : « Dialoguer avec votre adolescent » (santé, sexualité, vie affective...) et « Accompagner votre adolescent » (scolarité, orientation, insertion...). C'est dans cette deuxième instance que nous étions présent aux cotés du Centre d'Information et d'Orientation du 1, 2 et 4ème arrondissement, des Centres Sociaux La Clairière et Cerise. Peu de parents ont fréquenté ce forum, nous avons toutefois échangé avec les partenaires présents bien connus du CIEJ.

« Apprentissage mode d'emploi : les filières et modes de recrutement des employeurs », au Café des Parents, à l'Ecole des Parents et des Educateurs. Les parents présents témoignaient de leur manque d'informations sur et de compréhension des dispositifs pour les jeunes dans et hors de l'Education Nationale. Ils demandent des précisions sur les procédures informatisées d'affectation au sein de l'Education Nationale - Affelnet et Admission Post Bac - les modalités d'inscription dans les CFA. Ils découvrent aussi l'intérêt de faire un travail approfondi sur la validation des orientations professionnelles.

L'INFORMATION ET L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

498 jeunes ont bénéficié, en interne et/ou en externe de la structure d'actions relatives à :
- **l'information sur les dispositifs** de formation professionnelle et d'emploi à destination des jeunes 16-25 ans

et/ou
- **l'aide à l'orientation professionnelle** en collectif et en entretiens individuels.

L'information sur les dispositifs de formation alternatifs à l'Education Nationale

Il s'est agi d'intervenir à la demande de coordonnateurs de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire et/ou de proviseurs de lycées,avec différents objectifs :
- faciliter le raccrochage de certains élèves en leur donnant une information sur la réalité des dispositifs de formation hors Education Nationale, qu'ils imaginent souvent, soit plus ou, moins avantageux, que la scolarité classique.
- permettre aux élèves dit « décrocheurs » d'étudier une réorientation et de s'appuyer sur les dispositifs dédiés et, pour tous les élèves, de repérer notre centre comme un lieu ressource ultérieur pour leur recherche de formation, d'emploi ou de toute autre demande.
- faire des choix d'orientation plus appropriés pour les élèves de classe terminale. Ils doivent formuler des voeux sur le fameux logiciel Admission Post Bac ; appréhender de manière réaliste les possibilités d'intégration sur les formations post bac et, ainsi réduire le taux d'échec, notamment, pour ceux qui souhaitent s'inscrire à l'université.

Ces interventions sont souvent suivies de propositions d'entretiens individuels afin de permettre aux élèves les plus en difficulté - demandeurs ou repérés par leurs professeurs - d'avoir un échange autour de leur situation, des motifs de leur décrochage et de leur orientation professionnelle. Quand ils ont eu lieu, ils ont permis aux élèves de s'interroger sur leurs difficultés afin de modifier des variables de leur scolarité ou cadre de vie pour atteindre leur objectif professionnel.
Ces interventions se révèlent indispensables pour permettre aux jeunes de faire des choix éclairés quant à leur avenir professionnel. Elles ne suppriment pas l'angoisse liée à cette question mais à le mérite de leur faire prendre conscience que leurs choix professionnels doivent intégrer les opportunités mais aussi les contraintes de l'environnement professionnel. Les conseillers du CIEJ font un important travail de décodage de l'information sur les dispositifs hors Education Nationale afin d'apporter aux élèves des clés de compréhension. Cette approche a fonctionné pour plusieurs élèves comme un bon levier pour raccrocher avec une scolarité qui était réinvestie différemment.

Deux lycées professionnels ont été concernés par cette intervention en 2013 :
- **Lycée professionnel Turquetil** des Métiers de la Mode et de l'Elégance - 71 élèves de classe de seconde.
- **Lycée professionnel Armand Carrel des** Métiers du Tertiaire - 69 élèves de classe terminale

L'orientation professionnelle

En interne

L'atelier Mille et un Métiers

Cet atelier a évolué au cours de l'année 2013 dans son contenu et ses modalités. La séquence collective a été réorganisée sur deux journées et demie afin de laisser plus de temps, pour des entretiens individuels, systématiquement planifiés, ce qui n'était pas le cas auparavant. L'entretien individuel permet de compléter le travail et d'établir un plan d'action. Deux synthèses sont rédigées, l'une par le jeune et l'autre par le conseiller professionnel, pour permettre aux participants, aux prescripteurs, aux conseillers du CIEJ, de poursuivre le travail alors engagé.

Objectifs de l'atelier :

- élaborer et s'approprier une démarche d'orientation permettant de faire des choix professionnels éclairés
- être sujet de son projet personnel et parcours professionnel.

A partir de séquences de travail médiatisés par des supports variés et ludiques - jeu de plateau, support photographique, jeux de cartes métiers, les contenus pédagogiques portent sur :

- la découverte du monde professionnel,
- l'investigation des centres d'intérêt, des compétences et des conditions de travail,
- le repérage des filières professionnelles et des métiers,
- l'information sur la formation initiale et professionnelle des jeunes,
- la sélection de pistes professionnelles au regard des éléments travaillés,
- la réalisation d'une synthèse et d'un ajustement des choix professionnels et l'élaboration d'un plan d'action.

Sur les **227 jeunes** inscrits, **125** ont effectivement participé à l'atelier soit un taux de participation de 50 % - 130 soit 59,6 % l'an passé.

- 37 % des jeunes ont été inscrits par la MLDS de l'Education Nationale, les autres par les conseillers professionnels du CIEJ.
- les garçons représentaient 58 % des inscriptions.
- près de 70 % des jeunes avaient un âge égal ou inférieur à 18 ans.

A la demande du club de prévention spécialisée**, la Maison des Copains de la Villette**, durant les vacances de printemps, nous avons conduit un **atelier « 1001 métiers » spécifique** auprès d'élèves de 3ème qu'ils accompagnent sur le plan éducatif.
Nous avons ainsi accueilli 13 élèves entre 14 et 16 ans, scolarisés en 3ème générale, dans le cadre d'un atelier de 4 jours. Ce public était particulièrement bien connu des travailleurs sociaux en raison de liens forts et durables. Ces jeunes ont fait montre d'une assiduité exemplaire. Ils étaient accompagnés chaque matin, midi et fin de journée par un éducateur.
Au terme du bilan de l'action, nous avons convenu de renouveler l'action l'année prochaine avec les modifications suivantes :

- réaliser l'atelier durant les vacances d'hiver pour disposer de plus de temps ensuite pour préparer la demande d'affectation,
- poursuivre le travail d'orientation en entretiens individuels et mettre en œuvre les étapes requises pour atteindre l(es)'objectif(s) d'affectation : rencontre avec des professionnels, présence aux journées portes ouvertes des établissements scolaires et de formation, mise en place de soutien dans certaines matières...
- participer à un atelier Image de soi et communication professionnelle durant les vacances de printemps pour préparer leurs entretiens de sélection dans les lycées professionnels dans le cadre du dispositif Pass Pro.

En externe

Des interventions se sont déroulées auprès d'élèves dans différents lycées professionnels ou dans des centres d'accueil de la Réussite Educative afin de les aider à clarifier leurs intérêts professionnels et à améliorer leur découverte des filières professionnelles et des métiers.
Les modalités ont été différentes selon les lieux : atelier de plusieurs jours consécutifs, modules d'une demie journée hebdomadaire, étalée sur plusieurs semaines ou mois d'une année scolaire.
En 2013, elles ont eu lieu dans,
Les lycées professionnels suivants :

- **Lycée professionnel Hector Guimard** des Métiers du Bâtiment, de l'Artisanat et de Restauration du Patrimoire bâti - 45 élèves de classe de 3 ème pré professionnelle - pour la 5ème année consécutive.
- **Lycée général Colbert**, auprès d'élèves redoublant voire triplant en terminale des baccalauréats généraux.

Les lieux d'accueil de la Réussite Educative :

- **Centre Patay -** 68 élèves
- **Accueil Pelleport -** 13 élèves de 4 ème et de 3 ème, issus de collèges différents

Les partenaires qui nous avaient sollicité l'année précédente, voire depuis 5 ans comme le lycée Hector Guimard, nous ont renouvelé leur confiance, indicateur pour nous de la pertinence de l'action proposée aux regards des besoins des élèves.
Ce travail sur l'orientation abordé dans la dimension d'éducation au choix s'avère très utile car les élèves disposent de peu de temps avec les conseillers d'orientation psychologues des CIO qui interviennent souvent en collectif ou en individuel mais dans un temps très restreint. Les jeunes et leurs familles sont souvent perdus quand aux possibilités de choix et ne mesurent pas souvent les enjeux liés à ces orientations. Mieux appropriées, elles permettent de réduire, les abandons en cours d'année, de filières d'orientation "subies" ou le délai d'errance entre la sortie du système scolaire et l'intégration de dispositifs hors Education Nationale.

LA DECOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL - L'AIDE A LA RECHERCHE DE STAGE

359 jeunes ont bénéficié soit d'ateliers de recherche de stage et/ ou Image de Soi et communication et/ ou du module Découverte du monde professionnel.

L'atelier Image de Soi et communication professionnelle

Objectifs du module

- améliorer sa communication verbale et non verbale,
- apprendre à se valoriser en situation d'entretien de recrutement,
- apprendre à se confronter au regard de l'autre,
- renforcer l'estime de soi et la confiance en soi,

Selon le public, l'accent sera mis davantage sur le renforcement de l'estime de soi ou alors sur la préparation à une communication professionnelle adaptée.

Cet atelier, expérimenté au CIEJ pendant quelques années, avec des stagiaires se destinant aux métiers du tourisme et de l'animation, a été remanié pour répondre à la nécessité de retravailler avec un public très jeune. Il fallait l'adapter aux besoins des jeunes en phase d'apprentissage, de compréhension, de maîtrise des codes sociaux régissant la relation aux adultes dans le monde de la scolarité, de la formation professionnelle, du monde du travail et indispensables à la réussite de leur insertion sociale et professionnelle.

Il est particulièrement apprécié par les jeunes quand le groupe permet une posture bienveillante pour chacun. L'image est un élément prépondérant dans la communication et le recrutement ; c'est aussi une préoccupation centrale dans la construction identitaire liée à l'adolescence. Les mises en situations concrètes, notamment lors des simulations d'entretiens d'embauche, sont très riches d'enseignement et appréciées par les jeunes. Nous nous appuyons sur une pédagogie participative. Une implication personnelle et un climat de confiance sont les garants de la réussite de cet atelier.

Un atelier centré sur la communication professionnelle a été conduit avec succès dans ce sens pour des jeunes filles se préparant aux métiers du champ sanitaire et social. Il leur a permis de valoriser leurs compétences acquises lors d'expériences professionnelles antérieures, de valoriser leurs capacités à faire évoluer et à adopter une posture professionnelle adéquate avec les exigences du secteur.
Une autre expérience, davantage centrée sur la revalorisation de l'estime de soi, a permis à des élèves de classe Bac Pro particulièrement démobilisés, de se réinvestir dans leur parcours scolaire.

En interne :

- **4 modules** « Image de soi et communication professionnelle » ont été animés en 2013
- **58 inscrits - 26 présents** avec une moyenne de 7 jeunes par atelier.

En externe :

Des ateliers ont été animés dans les établissements scolaires suivants :

- **Lycée Jacques Monod** -11 d'élèves préparant le BEP carrières sanitaires et sociales et/ou le CAP Petite enfance et / ou les concours d'Aide-soignante ou d'Auxiliaire de puériculture.
- **Lycée professionnel Gaston Bachelard** - 12 élèves en 1ère année du baccalauréat professionnel Electrotechnique bénéficiant du dispositif « Raccrochage et Réussite scolaire » proposé par cet établissement.
- **Accueil Pelleport** – lieu de la Réussite Educative

La recherche de stage

Depuis la récente réforme du baccalauréat professionnel, le stage pratique est exigé pour la validation du diplôme. Des stages successifs avec des objectifs différenciés et des productions à réaliser en situation professionnelle sont obligatoires. Les établissements sont donc de plus en plus nombreux à nous solliciter pour un accompagnement collectif et individuel afin de soutenir les élèves qui rencontrent des difficultés pour trouver un lieu de stage pertinent.

Deux prestations ont été proposées en 2013 :

- les **Techniques de recherche de stage**
  Le contenu pédagogique traite de la méthodologie de recherche de stage pratique : convention de stage, outils de communication avec les entreprises, plan d'action.
- **l'Atelier de recherche de stage**
  Il est centré sur la recherche effective de stage sur la base du plan d'action défini au CIEJ ou dans les établissements scolaires. Les jeunes cherchant un stage intégraient précédemment l'atelier de recherche d'emploi. Au vu de l'augmentation importante du nombre de jeunes ayant cette demande, nous avons renforcé cet atelier dédié, deux demies journées par semaine, à partir de septembre 2013.

En interne

- L'Atelier de recherche de stage et/ou les techniques de recherche de stage

Cet atelier a fonctionné toute l'année. Il a été renforcé de septembre à décembre 2013 au vu des constats de fréquentation... Les jeunes ont pu aborder leurs recherches de stages avec plus de préparation et de pragmatisme, les aidant ainsi à sélectionner les entreprises qui correspondent le mieux à leur projet professionnel.

37 ateliers réalisés sur l'année dont **22** sur le dernier trimestre **2013.**

146 jeunes inscrits sur les ateliers

94 jeunes ont participé aux ateliers dont 57 jeunes sur le dernier trimestre.

Les secteurs d'activités professionnelles sont en lien avec le cursus scolaire, les recherches ont été orientées principalement dans la vente, le secrétariat, l'accueil pour les élèves des établissements partenaires du CIEJ - Lycée Armand Carrel, Lycée René Cassin, Lycée Erik Satie, Lycée Pierre Lescot.

Les entreprises sont très sollicitées pour les stages quelque soit le secteur et souvent sur les mêmes périodes, ce qui rend les démarches très concurrentielles pour les jeunes et les lycées ou écoles d'ou ils viennent. Ayant l'embarras du choix, elles sont exigeantes concernant les pré-requis sociaux et sur les compétences pré -professionnelles des candidats.

La relance systématique des entreprises par les conseillers du CIEJ avec les élèves, en partenariat avec leurs professeurs, a porté ses fruits, aucun élève n'est resté sans solutions de stage cette année.

Un module spécifique « Techniques de recherche de stage et découverte de l'environnement professionnel » a été planifié sur 5 séances, pour 12 élèves primo arrivants scolarisés au Lycée Vauquelin relevant du dispositif scolaire du CASNAV - Centre Académique pour la Scolarisation des enfants Allophones Nouvellement Arrivés.

Ils se sont confrontés à la réalité du marché de l'emploi afin de pouvoir apprécier si leur projet était réalisable. Ils ont approfondi leurs connaissances des métiers, des formations, les cursus scolaires envisageables. Ils ont travaillé la présentation orale et la simulation d'entretien.

Ils ont tous trouvé un stage en entreprise et pour certains ont réalisé un SDAM (stage de découverte de l'apprentissage et des métiers) dans des CFA.

En externe
Des interventions ont eu lieu dans différents établissements scolaires pour les élèves en recherche de stage. L'objectif principal de l'équipe enseignante était de redynamiser des élèves jugés trop passifs et pas assez mobilisés par rapport à leurs échéances de stages professionnels.

Nos interventions se sont centrées sur :
- **une dimension méthodologique** : organisation concrète de la recherche de stage, repérage des difficultés et des freins, perfectionnement de la prospection téléphonique, ciblage des entreprises en lien avec les objectifs des stages ...
- **la recherche effective de stage** lorsque c'était possible. Les contraintes de planification scolaire sont telles, que nous n'avons pu parfois intervenir que sur des séances très courtes et nous n'avons pas pu accompagner la recherche effective de stage. Les élèves ont été invités à revenir sur leur temps libre,

Nous partageons le même constat avec les professeurs : les élèves ont des difficultés à anticiper leurs démarches. Ils prospectent au dernier moment. Ils sont très peu mobiles sur le plan géographique. Ils ne mesurent pas les enjeux de cette démarche.
Néanmoins, ils se prêtent au jeu de la recherche et adhèrent aux conseils que nous leur donnons. Certains sont venus au CIEJ lors d'ateliers de recherche de stage pour compléter leurs démarches.
Nous sommes intervenus dans les établissements suivants :
- **Lycée Professionnel Armand Carrel** des métiers du tertiaire
  95 élèves en classe de seconde professionnelle secrétariat /gestion ou MRCU (métiers de la relation clients/usagers) Pour la 5ème année consécutive,.
- **Lycée professionnel Pierre Lescot** - métiers de la vente et du commerce
  99 élèves en classe de seconde professionnelle vente/commerce ou MRCU
- **Lycée Verlhomme - 11 élèves** de la classe de remobilisation dans le cadre de la MLDS ont participé au module « techniques de recherche de stage et communication professionnelle » .
- **Collège Lucie Aubrac – Paris 11ème**
  9 élèves en classe de 3ème générale sélectionnés par l'équipe éducative du collège ont participé à un module « techniques de recherche de stage » planifiés sur 5 séances dans l'établissement.

L'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI

Globalement, les études de la DARES, les contacts avec les employeurs nous confirment la nécessité de travailler avec les jeunes et de leur faire prendre conscience de l'importance des savoirs être, de la bonne maîtrise des codes sociaux.
Dans les secteurs techniques, un minimum de qualification est requis et la nécessité de maîtriser les savoirs de base de formation générale pour pouvoir évoluer dans les entreprises devient vital, pour s'adapter ou se réadapter.
Selon la DARES (n° 22- mars 2012 – les métiers en 2020). « *Le marché de l'emploi futur confirme l'augmentation des qualifications dans de nombreux métiers.*
Les entreprises imposent et imposeront une plus grande flexibilité de l'emploi afin de faire face aux évolutions et revirements de leurs environnements, ce qui génèrera des parcours professionnels fragmentés et nécessitera de mettre à jour ses compétences et/ou de se reconvertir.
Face à cette situation, il est important de montrer de la curiosité pour découvrir des métiers, parfois méconnus, choisir un métier que l'on aime, détenir une qualification, être flexible, se former durant sa carrière.
Ce sont des attitudes qui permettront aux salariés de se sentir plus à l'aise pour suivre les évolutions du marché de l'emploi. »
Nous constatons une fois de plus la nécessité de renforcer la confiance en eux des jeunes, de les inciter à reprendre des parcours de qualification professionnelle, de leur donner des informations

sur la réalité du marché du travail, de les aider à communiquer de façon adaptée et à développer leur réseau relationnel.
Les jeunes apprécient le soutien, la bienveillance et la disponibilité de l'équipe. L'équipe de conseillers travaille de façon concertée afin d'adapter les objectifs et les échéances en fonction de la nature des freins à l'accès à l'emploi rencontrés par les jeunes.

- Le Module Préparatoire à l'Emploi

A partir du mois de septembre, nous avons remanié le module préparatoire à la recherche d'emploi sur deux journées au lieu d'une. En effet, nous faisions le constat d'un manque d'efficacité et d'autonomie des jeunes sur l'Atelier de Recherche d'Emploi.
Objectifs et contenu :

- identifier et valoriser les compétences et les qualités professionnelles
- se préparer via des simulations d'entretien aux entretiens d'embauche
- renforcer la communication verbale en situation d'entretien téléphonique
- construire ou actualiser les outils classiques de la recherche d'emploi - CV- lettre de motivation, méthodologie de recherche
- apport sur les bases du droit du travail et les lieux ressources d'information sur les droits.

Ce module collectif est suivi d'un entretien individuel de bilan, qui permet la formalisation du plan d'action de chaque jeune et valide son inscription sur l'atelier de recherche d'emploi. Il permet des échanges plus longs et une meilleure connaissance des jeunes, de leurs freins et de leurs ressources. La relation de confiance entre le conseiller et les jeunes et, entre les jeunes eux-mêmes, fait que la communication peut plus facilement s'établir. La dynamique de groupe peut s'installer et elle permet de renforcer le lien social et la solidarité.
43 modules préparatoires à la recherche d'emploi réalisés sur l'année, dont **14** modules de 2 jours.
434 jeunes inscrits
194 jeunes présents, soit 45 % de présents

Nous avons constaté les effets positifs suivants :

- un taux de déperdition moins important que lors de la prestation précédente
- une meilleure satisfaction des bénéficiaires
- une plus grande autonomie des jeunes dans leurs démarches

- L'Atelier de recherche d'emploi

Cet atelier phare, constitue un temps de mise en situation réelle et rapide de recherche d'emploi.
et est fortement apprécié des jeunes. C'est le lieu de la mise en application de la communication professionnelle adaptée, d'abord en lien avec les intervenants bénévoles et animateurs de l'atelier puis, directement avec les employeurs par téléphone ou par mail. Le fonctionnement en libre service facilite l'apprentissage de l'autonomie : la gestion du temps, l'organisation de la recherche, la fréquence de la participation....
244 jeunes ont fréquenté l'atelier de recherche d'emploi - 107 filles et 137 garçons

Le nombre de jeunes concernés a baissé au profit de l'augmentation du nombre de jeunes présents à l'atelier de recherche de stage. Il est lié notamment au rajeunissement du public qui n'est pas encore dans une démarche de recherche d'emploi mais plutôt de stage. Les pré requis pour accéder à l'atelier ont également évolué. Les jeunes pour lesquels le projet de recherche d'emploi est clair, participent d'abord au « module préparatoire à la recherche d'emploi » de 2 jours et viennent ensuite faire leur recherche à l'atelier, l'objectif étant de se concentrer sur la seule recherche effective d'emploi et pas également sur la fabrication des outils de la recherche.
Majoritairement, les jeunes accueillis sur l'atelier, recherchent un emploi stable ou un emploi en alternance. Ils cherchent de façon dominante : secteur de l'hôtellerie restauration et secteur de la vente et du commerce qui restent des secteurs où l'embauche peut se faire avec des niveaux V.
Les niveaux V sont majoritaires quelle que soit la filière de formation.

- La Permanence Apprentissage

Cet atelier saisonnier, planifié entre le mois de mars et le mois de juillet, s'est renouvelé en 2013.
18 ateliers ont été réalisés.
73 jeunes ont été inscrits - 47 garçons, 26 filles

47 jeunes présents effectifs dont 49% de mineurs

Cette année ,la recherche d'employeurs s'est avérée très difficile, particulièrement dans les filières de l'électrotechnique, de l'électricité et des transports, notamment, pour les jeunes souhaitant préparer un Bac Professionnel, les employeurs préférant recruter à des niveaux supérieurs.
Sur le territoire parisien, cette recherche s'avère difficile car ce sont les niveaux II qui sont privilégiés dans les recrutements. Les entreprises de type artisanal et les petites entreprises où les jeunes pourraient travailler, ne recrutent pas, en raison du contexte de crise. Face à ces difficultés, nous conseillons aux jeunes d'effectuer des vœux à l'Education Nationale ou de s'inscrire sur des formations professionnelles mises en place par la Région Ile de France, afin d'avoir des alternatives.
Sur les 47 jeunes présents, **14 ont accédé à l'emploi** dont seulement 8, à un contrat d'apprentissage, les autres jeunes ont soit intégré un dispositif de formation professionnelle type passerelle apprentissage, ou sont restés à l'Education Nationale

- Le parrainage vers l'emploi

Ce dispositif évolue à l'interne avec le rajeunissement du public et le développement des interventions hors du Coq Héron qui ont un impact sur le taux de fréquentation de l'atelier de recherche d'emploi. Ce lieu était le lieu principal de mise en relation entre un parrain ou une marraine bénévole et un filleul en recherche d'emploi.
L'accompagnement du public plus jeune est différent et nécessite pour les bénévoles un temps de formation pour s'adapter à ce public. Les jeunes en recherche d'emploi sont moins nombreux et les bénévoles interviennent sur d'autres activités en lien avec le monde de l'entreprise : présentation des métiers, aide à la recherche de stages.
25 jeunes - 16 garçons et 9 filles - ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du parrainage.
Près de la moitié d'entre eux ont trouvé une solution positive emploi ou formation.

- La Permanence Jobs

Pour cet atelier renouvelé depuis plusieurs années, les constats restent malheureusement identiques : manque d'anticipation quant à la recherche de job, concurrence accentuée entre notre public plutôt de bas niveau de qualification et les étudiants, préférés par les employeurs.

Les jeunes utilisent un fichier constitué par les conseillers leur permettant de repérer très rapidement les secteurs et les entreprises dans lesquelles ils peuvent postuler soit en ligne, soit par courrier. Nous abordons toujours l'intérêt de se préparer, de construire ses outils de recherche d'emploi pour être plus efficace, principalement l'argumentaire téléphonique.
22 ateliers jobs en 2013 planifiés entre mars à juillet
75 jeunes inscrits - **35** présents dont 11 jeunes mineurs sur les ateliers.

- Le partenariat avec les entreprises

Différentes entreprises ont été contactées en 2013, pour tenter de décrocher des stages pour des élèves. Il s'agissait exclusivement de petites entreprises : commerces de quartier, artisans.... Nous n'avons plus comme par le passé de partenariat privilégié avec les entreprises pour plusieurs raisons :

- la baisse du nombre de candidats employables

Elle correspond à la diminution du nombre de jeunes employables au CIEJ du fait du rajeunissement du public. En l'absence de candidats, il est difficile de maintenir un réseau d'entreprises partenaires.

- **le décalage entre le profil du public accueilli et les exigences des entreprises** situées sur le bassin d'emploi parisien : haut niveau de qualification sociale et professionnelle, maîtrise linguistique, permis B....
Du fait de l'augmentation du taux de chômage des jeunes, lors de rencontres sur les forums emploi, nous observons l'exigence accrue des entreprises, liée à la forte affluence de candidats, et donc à une concurrence notable pour les jeunes que nous accompagnons. Les entreprises exigent un minimum d'expérience et notre public ne l'a pas ou peu, du fait de son jeune âge.

Dans les métiers de l'électricité, de la plomberie, de la mécanique automobile, du transport très demandés par les jeunes hommes, le niveau d'exigence en terme de qualification technique et d'opérationnalité, de possession du permis B et du permis poids lourds parfois, de compétences logiques et mathématiques rend quasi impossible l'accès à l'emploi pour les jeunes de très bas niveau de qualification accueillis au CIEJ.
Les secteurs de la vente en prêt à porter, ceux du sanitaire et du social, nécessitent une maîtrise des codes sociaux adaptés, une bonne santé physique et psychique pour ces deux derniers car les enjeux de responsabilité professionnelle sont importants. Une partie des jeunes accueillis dans notre structure est encore à la recherche de cette stabilité personnelle rendant difficile leur accès à l'emploi, de façon adaptée.
Nous avons tenté une **expérience avec l'entreprise ERDF** qui a effectué un recrutement dans nos locaux sur des postes d'électricien en apprentissage. Sur les 6 candidats proposés aux recrutements, aucun n'a été pris.

- l'évolution des modalités de communication des entreprises en matière de recrutement en lien avec les nouvelles technologies. Les grandes entreprises obligent les candidats à postuler sur leurs sites. Nous travaillons avec le public sur leurs difficultés à communiquer de façon adaptée sur le support en ligne : mise en forme de candidature, rédactionnel concis et percutant... c'est un travail de longue haleine qui vient par ailleurs « percuter » la problématique de la discrimination à l'embauche – noms à consonance étrangère, lieu de domiciliation..- pour une partie des jeunes accueillis.

- **l'existence de partenariats déjà « captifs »**
Les partenariats spécifiques qui pourraient se monter, sont déjà en place avec des structures plus institutionnelles comme les missions locales, pour recruter tel ou tel typologie de candidats, en fonction des politiques publiques mises en place, notamment dans les grandes entreprises. C'est le cas des Emplois d'Avenir où de plus les candidats sont obligés de postuler via leur mission locale.

- l'impossibilité d'avoir un contact régulier avec les entreprises accueillant des stagiaires
le CIEJ n'est pas habilité à proposer des conventions de stages aux jeunes accueillis. Seuls les élèves ou les stagiaires de la formation professionnelle peuvent en avoir une.
Nous ne pouvons donc pas assurer un suivi des élèves au sein des entreprises lieux de stage. Cela rend donc quasi impossible pour nous de maintenir vivant un contact entreprises.
Concernant les stages, malgré un accueil courtois des entreprises, celles ci sont parfois surprises de ne pas avoir les élèves en direct. Nous rencontrons donc la difficulté de convaincre une entreprise d'accueillir un stagiaire, que nous ne connaissons pas et pour lequel nous n'assurons pas le suivi dans l'entreprise.

- le niveau d'exigence du public
Une partie du public en recherche d'emploi a du mal à accepter de ne pas avoir immédiatement en début de carrière professionnelle leurs postes de travail idéaux : conditions de travail, niveau de rémunération, avantages divers et variés, distance travail-domicile
En effet, des secteurs en tension recrutent mais peinent à trouver des candidats. Nous travaillons à l'élargissement des choix professionnels vers ces secteurs porteurs

Le partenariat spécifique avec le Musée du Louvre

Pour la 17ème année, l'établissement public a fait appel à nous pour recruter des agents de vestiaire et de bagagerie. 53 inscriptions aux informations collectives sur le recrutement - 22 jeunes présentés à la pré sélection à la DRH du Musée.
16 jeunes ont été recrutés en tant qu'agents sur des contrats à durée déterminée de janvier à mai et de septembre à décembre 2013.
La présélection a été plus difficile que d'habitude du fait de la baisse du nombre de candidats potentiels, du fait du rajeunissement des jeunes accueillis. Concernant ce recrutement, nous avons pu constater l'appréhension de travailler pour certains jeunes, l'absence de perception des enjeux liés à la situation de recrutement, la difficulté d'expression orale pour argumenter leur candidature, l'adoption d' une posture très « scolaire » vis à vis de l'employeur.

Pendant la préparation, l'accent est donc mis sur l'attitude, la posture et l'argumentation au regard du poste à pourvoir. Les recruteurs du Musée du Louvre apprécient cette préparation qui leur permet de mieux sélectionner les futurs salariés.

L'équipe du CIEJ a développé au fil des années, une vraie expertise reconnue par la Direction des Ressources Humaines du Musée du Louvre, qui a sollicité notre intervention pour des échanges autour les pratiques de recrutement et d'aide au maintien dans l'emploi de jeunes en difficulté avec les membres concernés de l'équipe DRH, chargés du recrutement des jeunes dans le cadre des Emplois d'avenir. Il se confirme une fois de plus, que ce contrat facilite réellement l'accès à l'emploi ultérieur.
8 jeunes sur 16 ont accédé **à l'emploi** dont 6 en Emploi d'Avenir dont 5 au sein du Musée même. Les autres sont en formation ou en recherche d'emploi, leur contrat venant de se terminer.

Nous allons tenter de développer des partenariats privilégiés comme celui que nous avons avec le Musée du Louvre, pour permettre aux jeunes d'avoir une première expérience professionnelle. Nous constatons que les jeunes recrutés dans ce cadre sont majoritairement écartés des recrutements traditionnels, alors qu'ils donnent pour la majorité d'entre eux, entière satisfaction.

LA BOUTIQUE COQUERON

L'ouverture de la boutique s'est déroulée de janvier à juillet car les travaux de l'immeuble ont nécessité sa fermeture. L'activité principale de l'été a consisté avec les jeunes, à effectuer des tâches logistiques : rangement, stockage, inventaires et rendu des articles du dépôt-vente aux clientes.

Les entretiens d'accueil et de bilan

Proposés à tout jeune désireux d'effectuer un stage à la boutique et orienté par son conseiller référent, ils permettent de recueillir les attentes du jeune et de partager les objectifs à poursuivre durant son stage.
15 jeunes ont bénéficié d'un entretien avant d'intégrer la boutique comme stagiaire, les autres jeunes qui ont participé à des ventes extérieures, ont été conviés à une séance d'information collective avant le démarrage de l'action. Un bilan final permet de vérifier si les objectifs de départ ont été atteints et d'évaluer les compétences développées au cours du stage.

L'atelier de présentation de la boutique

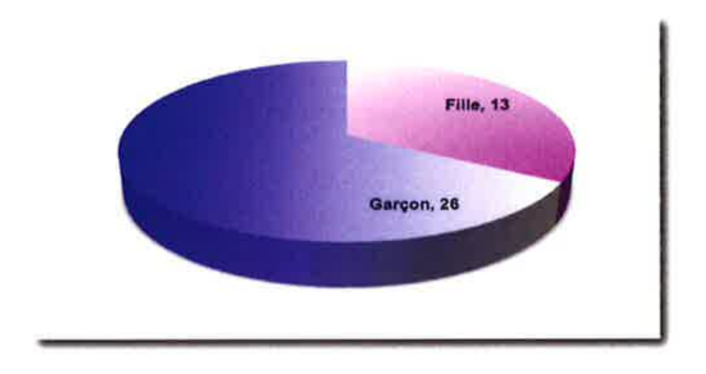
Il est proposé tous les mois aux jeunes nouvellement accueillis à l'EDI, dans la phase d'accueil collectif. Il a pour objectif de sensibiliser les jeunes à l'intérêt d'un stage à la boutique et de donner des informations sur le type de produits vendus et de faire découvrir :

- la boutique, son histoire, ses objectifs pour les jeunes son fonctionnement,
- les notions de commerce équitable et d'économie solidaire, la charte du commerce équitable, les labels, les logos, les produits...
- le dépôt-vente : son fonctionnement, la charte remise aux clients,
- le métier de vendeur, les tâches, les qualités requises, les compétences développées.

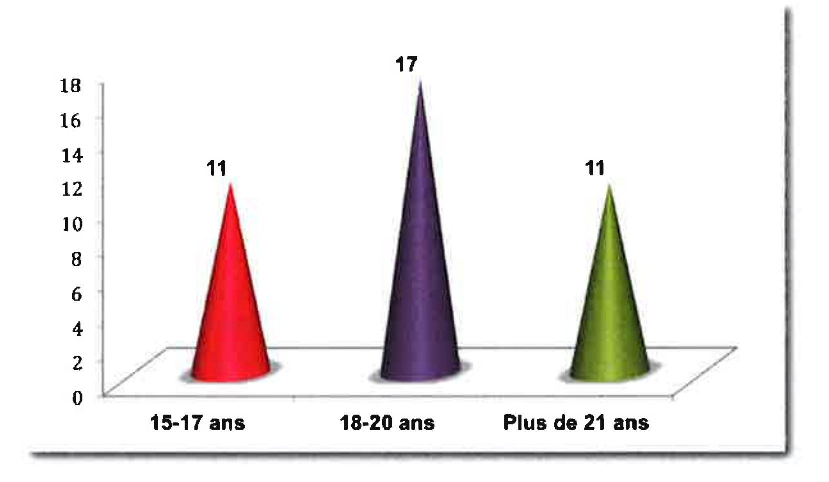
9 séances ont été programmées sur l'année et 45 jeunes ont pu y participer.

Les stages en boutique et les ventes extérieures

Cette année, **39 jeunes ont effectué un stage à la boutique** ou ont participé à une vente extérieure, en exerçant une fonction de vendeur stagiaire et en effectuant des tâches diverses tant commerciales, qu'administratives, comptables, d'entretien et de rangement du magasin que de logistique.
Cette diminution du nombre de jeunes cette année s'explique notamment par la fermeture de la boutique depuis le mois de juillet et donc d'une période d'accueil réduite à 6 mois.
On note à nouveau cette année une augmentation des garçons, 67% du public contre 63% en 2012, et 33% de jeunes filles.



Âge :



Cette année encore, une majorité de jeunes majeurs entre 18 et 20 ans (44%) a participé aux activités de la boutique, les 15 à 17 ans représentent 28% du public accueilli.

30 jeunes poursuivaient leur formation à l'EDI Coquéron (soit 77% du public accueilli cette année, contre 73% en 2013) et **9 jeunes** étaient accompagnés par les conseillers du CIEJ au titre de la convention DASES.

Les objectifs visés pour un stage en boutique ou en vente extérieure, peuvent être variables d'un jeune à l'autre selon son profil et ses besoins. Il peut lui permettre :

- l'entraînement à des tâches de travail réelles et concrètes,
- le repérage et le développement de ses compétences sociales, professionnelles et transversales,
- la découverte et l'acquisition des gestes professionnels liés au métier de la vente, de gestion de stocks, transférables à d'autres secteurs,
- la sensibilisation et l'éveil aux notions de commerce équitable et d'économie solidaire,
- la stimulation des motivations et l'exploitation de sa créativité et de son esprit d'initiative.

La durée moyenne du stage à la boutique est de 2 à 3 semaines à raison de 3 ou 4 demi-journées de travail. La mise en situation peut aussi s'effectuer sous forme de participation à un module de préparation à une vente extérieure ponctuelle sur plusieurs semaines.
En 2013, **2 ventes extérieures** ont été assurées, en mai et en décembre à la DASES, avec une équipe de 12 à 15 jeunes mobilisés pour l'occasion.

Le module de préparation de la vente de décembre s'est déroulé pour la première fois sur 4 semaines, à raison de 3 jours par semaine, avec un groupe de 13 jeunes, ce qui nous a permis de travailler tous les aspects de la préparation :

- les commandes, la réception de commandes,
- la saisie sur base de gestion de stocks des nouveaux produits,
- l'étiquetage,
- la conception des outils de communication (affiches, tracts, badges)
- la relation clientèle, la tenue, la posture du vendeur,
- les achats de matériel, la préparation des fournitures,
- la préparation et l'emballage des produits,
- l'installation et la mise en valeurs des produits,
- la confection des paquets cadeaux et des sacs personnalisés,
- l'encaissement...



Ces journées à l'extérieur sont des expériences riches et importantes pour les jeunes à plusieurs titres : elles représentent une valorisation de leurs compétences dans un contexte inhabituel, une réelle activité professionnelle dont ils sont fiers car elle les confronte à une autre réalité professionnelle, hors contexte d'apprentissage à la boutique école.
Lors des bilans collectifs après les ventes extérieures, les jeunes ont exprimé leur intérêt mais regrettent aussi que l'expérience se déroule sur une seule journée. La tenue d'une vente sur une durée plus longue peut s'envisager, nous recherchons d'autres lieux pour l'année prochaine.

Nous sommes aussi à la recherche de nouveaux produits pour diversifier nos étalages et développer des créations originales.

Les ateliers logistiques qui ont eu lieu chaque semaine, en dehors de la tenue de la boutique, ont permis aux jeunes de travailler en profondeur la fonction logistique, essentielle pour assurer un bon roulement des articles du dépôt-vente.

Une des activités de l'atelier logistique est la réalisation de **l'inventaire,** activité commune à tout commerce qu'elle que soit sa taille, une fois par an :
Il s'agit de :

- Repérer les dates de péremption des produits alimentaires, les références, les libellés,
- Compter chaque produit en rayon et en réserve,
- Constituer une fiche de synthèse permettant la rotation des stocks
- Prévoir les ventes promotionnelles à venir (pour éviter les pertes).
- Prévoir les commandes à passer.
- Editer un état des stocks destiné à la comptabilité.
- L'enregistrement de produits et d'articles sur bases de données, l'étiquetage, la mise en rayon.
- L'entraînement à l'enregistrement des journaux de vente de la semaine, l'édition du journal de vente quotidien.
- La tenue et mise à jour des stocks.
- Les relances clients par mail et par SMS.
- La passation de commandes auprès de fournisseurs.

Le bilan de stage :

Tous les jeunes ont pu faire un travail approfondi d'évaluation de leur stage, en groupe et en entretien individuel, à l'aide d'outils d'évaluation et de grille basés sur la carte des compétences clés « Avenir Jeunes » du CRIF, à partir des compétences développées dans les différentes activités de la boutique, qu'elles soient liées à la fonction de vendeur ou plus transversales à tout secteur professionnel.
Une attestation de stage a été remise à chacun indiquant les activités effectuées et les qualités mises en œuvre.





LE POINT INFORMATION JEUNESSE

Nous sommes attachés à ce label qui atteste du bien fondé de nos actions d'information auprès des jeunes sur l'ensemble des thématiques qui les concernent. Les questions liées à la politique Jeunesse sont particulièrement d'actualité, chaque échelon institutionnel – Région, Etat, Département et Ville, revendiquant d'avoir mis en place des structures, des actions spécifiques relatives à la Jeunesse. Cela a pour conséquences :
- **la multiplicité des structures jeunesse** allant de pair avec une difficulté pour les jeunes, les familles, les professionnels d'avoir une lisibilité sur les spécificités des structures et les modalités d'articulation entre elles. Cela est particulièrement vrai sur Paris avec la création de 3 nouveaux espaces jeunes par le Département de Paris et la refonte des services en charge de la jeunesse.
- **le foisonnement de l'information** tous azimuth et des initiatives sur fond de concurrence accentuée entre acteurs de l'insertion et de l'animation.
- **la baisse de fréquentation des jeunes** venant effectivement dans les structures, du fait du développement des nouvelles technologies et la nécessité d'utiliser les nouveaux canaux de communication sous peine de ne pas "toucher" le public cible : site internet, facebook, twitter..;

Nous avons continué à contribuer à la réflexion et à la mise en place d'actions, via notre participation aux réunions du Réseau Information Jeunesse.
Ces réunions sont aussi l'opportunité de découvrir les acteurs des Antennes Jeunes et des nouveaux Espaces Jeunes de la Ville de Paris pour ainsi partager, mutualiser et enrichir le travail des partenaires du réseau. Cette année, les thématiques abordées ont été les suivantes :

Janvier

Présentation du programme de professionnalisation pour les intervenants du réseau information Jeunesse, des appels à projets d'événements régionaux, des outils de fréquentation du public, les modalités de re labellisation, de l'Union Nationale Information Jeunesse et l'actualisation du référentiel métier d'informateur jeunesse.

Mars

La préparation de la sortie du milieu carcéral des mineurs et jeunes majeurs: articulation entre les différents acteurs concernés, la construction du parcours de réinsertion professionnelle et sociale -
- le CIO spécialisé du Tribunal pour Enfants et le coordinateur Justice de la Mission Locale de Paris

Avril

Présentation Service de Probation et d'Insertion Professionnelle à Paris et de ses missions auprès des jeunes sous main de justice - SPIP 75

Juin

Recensement des spécificités des structures du réseau Information Jeunesse, implantation territoriale, articulation avec les politiques jeunesse locales - lien avec les mairies d'arrondissement, avec l'élu, le tissu associatif... et cartographie du réseau parisien
Définition des besoins, des contenus et de l'organisation des réunions de réseau pour le second semestre 2013 et l'année 2014.

Octobre

Visite d'un Espace Jeunes .
Présentation de la base de donnée Florij sur le partage d'informations entre structures jeunesse par le coordinateur du réseau
Présentation d'outils d'information à destination du public jeune.

Novembre

Les Emplois d'Avenir : dispositifs, chiffres, organisation de la diffusion des besoins - Mission locale de Paris
La méthodologie d'organisation d'un forum : à partir de l'expérience des acteurs du réseau parisien, échanges avec un responsable de l'événementiel au CIDJ.








LES ACTIVITES DE FORMATION

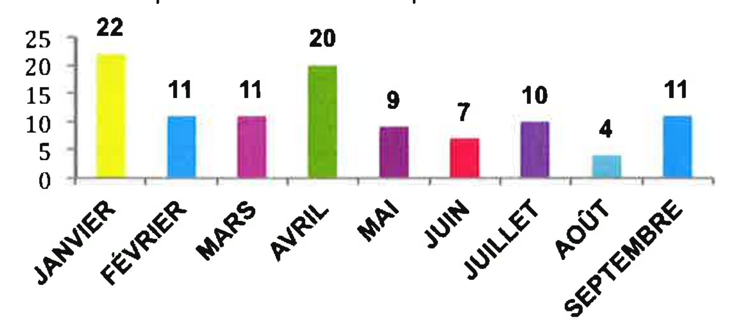
L'ESPACE DYNAMIQUE INSERTION COQUERON

Notre subvention a été renouvelée en 2013, que ce soit par le **Département de Paris** – DASES, Bureau de la Prévention Jeunesse et de l'Insertion ou par la **Région Ile de France** avec un co-financement du **Fonds Social Européen**.
Nous avons participé à plusieurs réunions organisées par la Région ayant pour objectifs de recueillir les analyses des EDI franciliens dans la perspective de l'élaboration du prochain cahier des charges relatif à l'appel d'offres qui sera lancé courant 2014.
L'ordre du jour de ces réunions :

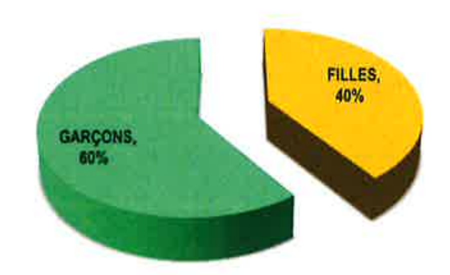
- l'orientation vers les EDI et l'image des EDI auprès des partenaires et des jeunes
- le type de public accueilli et les problématiques majeures repérées
- les missions essentielles des EDI
- la sécurisation des parcours professionnels
- le cadre juridique des EDI, le régime et les modalités de financement des EDI

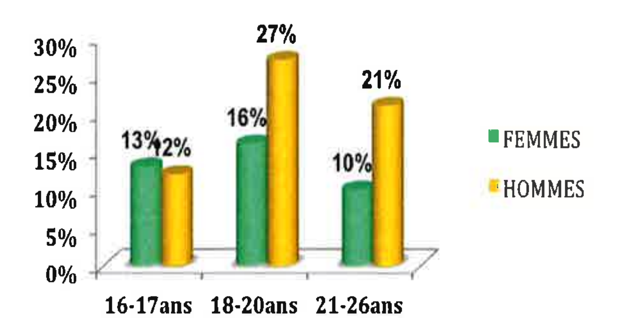
Caractéristiques des stagiaires accueillis en 2013

Le nombre de stagiaires accueillis
105 jeunes ont été accueillis conformément à notre objectif conventionnel. Nous pourrions accueillir plus de stagiaires, au vu des nombreuses demandes en suspens. Le flux maximal des entrées se situe sur le premier semestre, le pic maximal se situant en janvier ; il correspond aux nombreux jeunes en attente depuis la fin de l'année précédente.



La répartition par sexe et par âge : *une majorité de garçons, âgés de 18 à 20 ans*



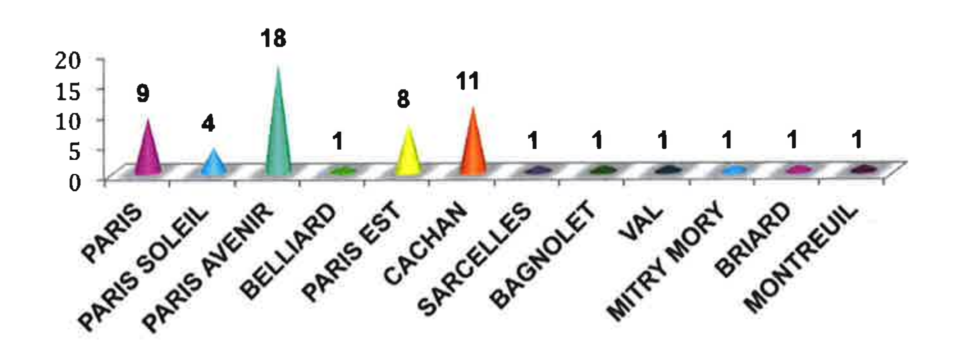


La provenance géographique des stagiaires : *à 80 % domiciliés à Paris*



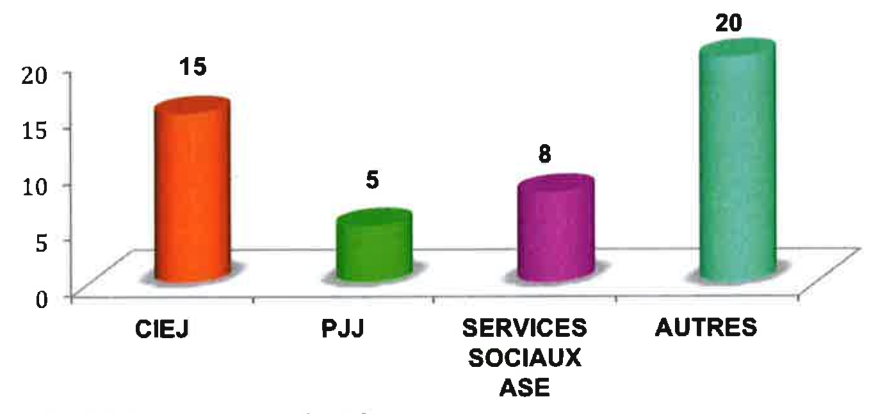
Le type de prescripteurs : *principalement les missions locales*

57 jeunes orientés par une Mission Locale dont 41 jeunes orientés par la Mission Locale de Paris - orientés majoritairement cette année par le site Avenir avec 18 jeunes.



Concernant les Missions Locales de banlieue, nous conservons un partenariat privilégié avec le Val de Marne - 11 jeunes envoyés sur 2013 .Les autres Missions locales - 93,95 et 77 - nous adressaient les jeunes pour la première fois.

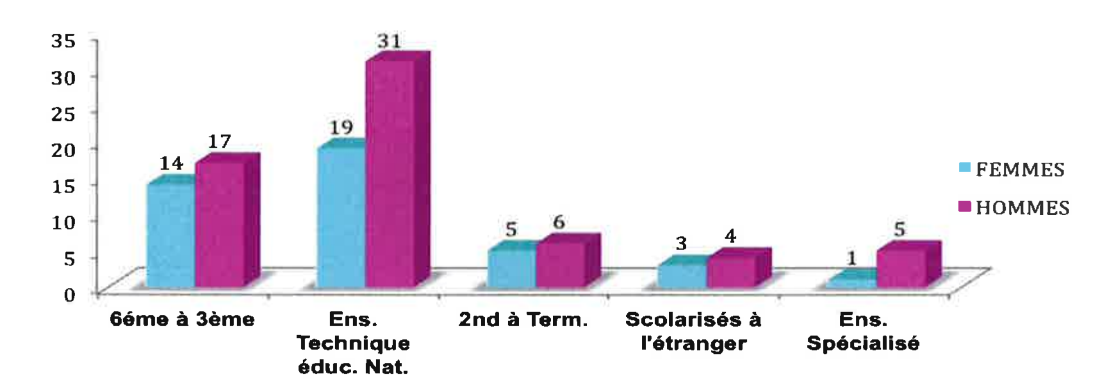
48 jeunes orientés par **d'autres relais**



Les autres prescripteurs correspondent à

- la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire
- des partenaires santé tels le CIAPA ou les CMP
- le CIO de l'Arbre Sec auprès du Tribunal pour Enfants
- d'autres organismes de formation notamment porteurs de Pôle de Projet Professionnel.

La répartition par niveau de formation initiale : *des scolarités antérieures essentiellement dans l'enseignement technique.*



Le parcours antérieur
Les jeunes ont majoritairement une durée d'inactivité inférieure à 6 mois avant d'intégrer l'EDI, tendance constatée depuis deux ans. Il est intéressant de noter que parmi les 24 jeunes ayant suivi une formation avant leur entrée sur notre EDI, 5 jeunes avaient déjà suivi un parcours en EDI.

La durée des parcours de formation
La durée des parcours oscille entre 4 et 6 mois pour beaucoup. Les réorientations sont effectuées plus rapidement du fait d'une analyse plus approfondie et plus précoce de notre part de la demande et des besoins des jeunes et des prescripteurs.

Le parcours des stagiaires : problématiques et partenariats

Les problématiques rencontrées et l'articulation avec les partenaires
Les constats suivants ont été partagés, de façon renouvelée, notamment avec les services de la Région en charge des EDI. On note :
- l'impossibilité pour l'EDI de continuer à accueillir de façon croissante tous les jeunes relevant de prises en charge spécialisées en psychiatrie ou dans le handicap, conséquence des carences en matière de places dans les établissements existants.. Nous faisons donc de façon plus précoce et approfondie, une analyse de la situation du jeune, pour savoir si le dispositif proposé peut réellement lui être bénéfique et ne serve pas uniquement de lieu occupationnel.
- la nécessité, pour les prescripteurs des missions locales, d'approfondir tous les aspects de la situation d'un jeune avant de l'adresser à l'EDI : évaluation de la situation sociale, identification des problématiques, prise de contact préalable avec d'éventuels intervenants éducatifs, thérapeutiques.
Ces préalables sont indispensables pour permettre à l'EDI de se centrer sur les objectifs de formation avec le stagiaire, sinon cela se fait en individuel au détriment des ateliers collectifs.
- la difficulté d'intégration des jeunes qui doivent d'abord mieux maîtriser la langue française tant à l'écrit qu'à l'oral.

En 2013,
42 stagiaires présentaient des problématiques d'ordre psychologique et/ou psychiatrique
11 bilans psycho techniques ont été demandés et effectués chez notre partenaire, le Centre André Léveillé de la CPAM, spécialisé sur l'identification de problématiques cognitives, psycho affectives notamment liées au handicap.
11 jeunes nous ont été orientés avec une Reconnaissance en qualité de travailleur handicapé en cours.

25 réunions de synthèses se sont tenues avec des partenaires : ASE, CMP, EMPRO, club de prévention, ML, CMP et pédopsychiatre, PJJ ... pour articuler et clarifier les interventions de chaque acteur.
7 rencontres ont eu lieu avec les familles de stagiaires mineurs notamment, autour de problématiques éducatives et de perspectives de suites de parcours

Différents partenaires déjà connus ou nouveau, nous ont aidé à accompagner les stagiaires dans leur parcours de resocialisation.

Les partenaires santé

Les problématiques d'addiction ont été travaillées avec notre partenaire **Emergences Tolbiac.** La question de l'adhésion des jeunes à un suivi thérapeutique reste délicate. Des rencontres avec l'assistante sociale de ce service ont facilité l'articulation de notre action et le démarrage de soins.
Les actions engagées avec le **CRIPS** autour de la prévention des MST ont permis aux stagiaires d'identifier ce lieu ressource. La collaboration avec les structures de santé mentale s'est poursuivie : le **CIAPA**, les **Centre Médico Psychologiques** et **EMPRO** (9 et 10ème).
Nous avons maintenu nos contacts avec les **Maisons des Adolescents** (R. Debré, Solenn) sur Paris dans le cadre d'accompagnement de jeunes déjà suivis par ces structures.
Nous avons aussi utilisé le dispositif « **PSOP** » (Prestation spécifique d'orientation Professionnelle) mis en place par l'Agefiph pour un travail d'orientation prenant en charge le handicap.
Prescripteur ou proposition de solution de sortie du dispositif, nous avons été en contact avec la « **Passerelle vers l'emploi »** dispositif porté par Vivre Emergence, pour un public concerné par le handicap.
Enfin, rappelons notre partenariat régulier avec **le CAVA**, en capacité d'accueillir un public encore fragile et accédant grâce à cette structure au statut de salarié.
Nous avons cette année contacté le **CHRS** le **Lieu dit,** afin d'envisager avec eux une réorientation quand cela paraissait pertinent. La présence d'un psychologue sur place peut permettre au jeune de renouer avec l'idée d'un travail thérapeutique.

Les partenaires relais de la vie quotidienne

L'alimentation
Le partenariat avec le restaurant associatif **Santeuil** de l'association Aurore s'est renouvelé - 33 cartes déjeuners, 9 dîners. Les stagiaires l'ont utilisé de façon sporadique en cas de difficulté extrême, préférant souvent se « débrouiller » entre pairs.
La mobilité
La gratuité des transports mise en place par la Région reste un élément très apprécié du public et de leurs familles. Près des trois quarts des stagiaires en ont bénéficié. Ils sont conscients de cet avantage lié à leur statut et la constitution du dossier ASP est plus rapide. Cependant, nous remarquons que la gratuité ne suffit pas à augmenter leur mobilité réelle ; les stagiaires sont toujours réticents aux déplacements proposés dans le cadre des ateliers : visite du CRIPS, sorties culturelles...
L'animation d'un **atelier Mobilité** par un agent de la **RATP** au sein de l'EDI a continué.
L'hébergement
La question de l'hébergement, de ses différentes modalités, des conditions préalables à la location ont été autant de thèmes abordés dans le cadre de l'atelier « Vie pratique ». En effet, la majorité des jeunes ignorent les démarches indispensables à l'accès au logement et certains ignorent jusqu'au paiement mensuel d'un loyer.
L'accès aux droits:
Nous avons sollicité la permanence juridique de l'APASO quand cela a été nécessaire.
33 stagiaires ont obtenu **le FPSC1**, ancien brevet de secourisme.

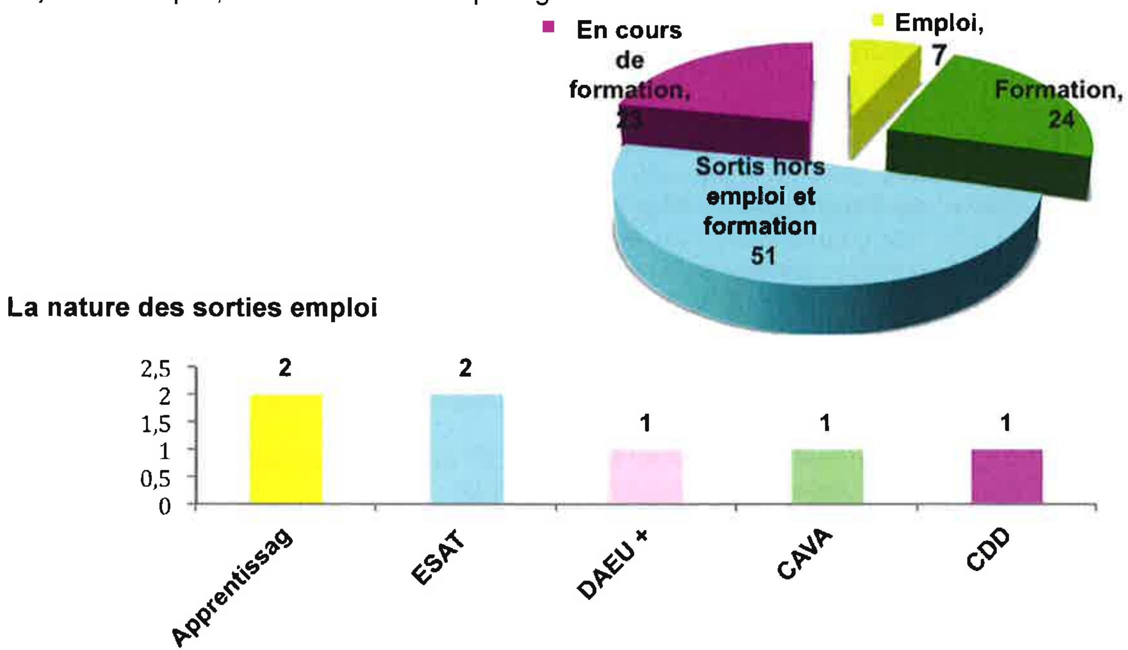
Les partenaires formation

Le réapprentissage des savoirs de base avec SPR
Nous collaborons avec **Savoir Pour Réussir** depuis sa création, articulant avec eux les parcours de jeunes illettrés. L'intérêt de ce partenariat est qu'il peut perdurer au delà du parcours à l'EDI que le jeune soit orienté vers un organisme de formation ou qu'il accède à l'emploi.

Un nouveau partenariat avec l'Ecole de la Deuxième Chance - E2C.
A noter cette année, un début de partenariat avec **l'E2C Paris 18ème** (site de Boucry). 2 jeunes nous ont été adressés présentant des problèmes d'assiduité.1 jeune a été admis à l'E2C à l'issue de son parcours à l'EDI.

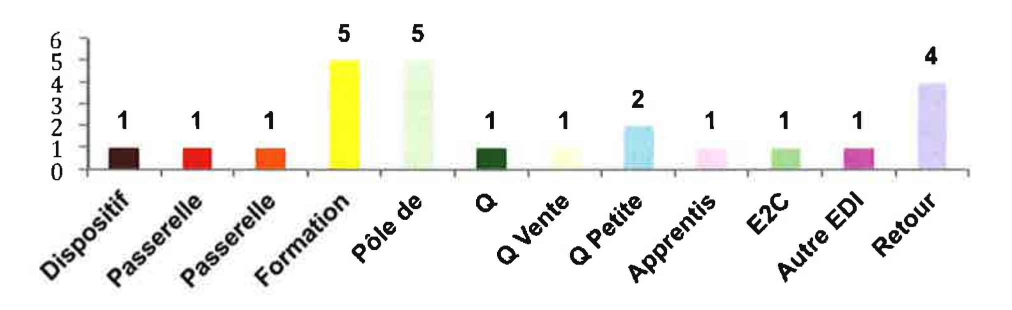
La situation des stagiaires au 31 décembre 2013

Les suites de parcours se révèlent tout à fait positives pour un dispositif de socialisation.
29 % des stagiaires sortis ont accédé à la formation professionnelle ou à la re scolarisation.
8,5 % à l'emploi, notamment aidé ou protégé.

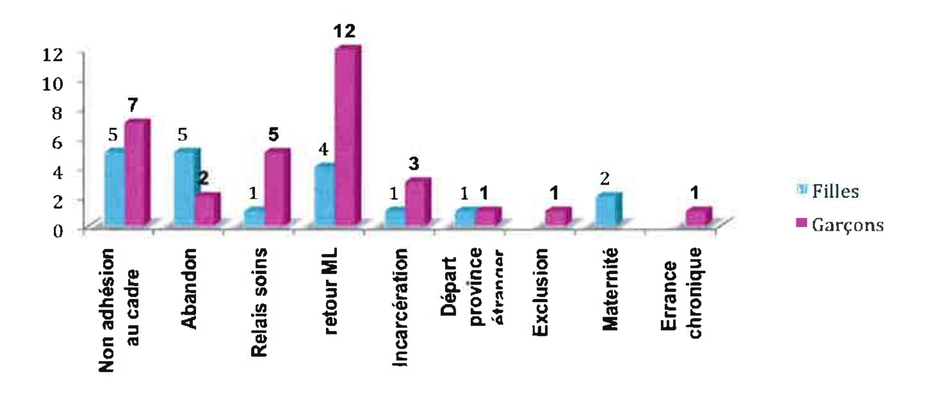


La nature des sorties emploi

La nature des sorties formation



La nature des sorties hors emploi formation



Le projet pédagogique

Les travaux pédagogiques engagés en 2012, se sont poursuivis notamment en lien avec les **compétences clés**. Les formateurs ont commencé à utiliser systématiquement la carte des compétences clés pour repérer et positionner les stagiaires à l'aide de l'outil informatique notamment sur les axes suivants en lien avec le monde professionnel :
Axe 1 : se repérer dans son parcours et parler de ses apprentissages
Axe 2 : maîtriser des codes sociaux en matière de comportement ponctualité, d'assiduité...
Axe 4 : créer les conditions favorables à la réussite de son projet
Axe 8 : être en capacité de travailler en collectif

Les stagiaires ont été invités également à comprendre les objectifs de cette carte de compétences et à procéder à une première auto évaluation de leur situation globale pour mieux définir leurs attentes et leurs objectifs de formation. Nous avons constaté une facilité d'appropriation surprenante autour de la logique de cette carte qui a constitué un excellent support d'échange.
Ce travail a obligé l'équipe, à une formalisation plus structurée, associant aux contenus pédagogiques, la possibilité à chaque séance d'évaluer la mesure des progrès et donc la question du maintien ou non de l'activité en fonction des objectifs poursuivis.
Les apprentissages ont été le plus possibles « contextualisés » autour de situations simples et concrètes comme autant de preuves tangibles de l'intérêt du contenu.

Les projets collectifs et les partenariats

- La **Banque de France** est un nouveau partenaire intégré à l'atelier « Vie Pratique » et va permettre aux jeunes de mieux comprendre le rôle de la banque et les circuits économiques en jeu aujourd'hui.
- Le « **CREPI** » devient un partenaire ressource pour l'atelier « Découverte des métiers » : les jeunes auront la possibilité de visiter des entreprises dans des secteurs professionnels variés. Ils pourront ainsi renforcer leur connaissance du secteur professionnel ou élargir leurs choix d'orientation.
- **Le GRETA Tertiaire Paris Centre et La Villette** ont été contactés dans le cadre de leur module d'accompagnement à la recherche d'informations sur les métiers. Ce dispositif viendra renforcer le travail initié à l'EDI et développer la capacité du jeune à explorer d'autres lieux ressources et à utiliser les supports numériques au service de son projet de façon plus autonome.
- **Le centre Beaubourg** : des contacts se sont pris pour avoir la possibilité de visites métiers de l'éclairage et du son dans le cadre de l'atelier « Découverte des métiers ». Nous essaierons ainsi d'allier la découverte culturelle et la découverte des métiers.
- **Les coulisses du BTP** pour des visites de chantiers. Quelques stagiaires comme chaque année ont visité un chantier prestigieux, accompagnés par les parrains bénévoles issus de ProBTP du CIEJ.
- **Artisans du Monde** a animé une présentation d'un jeu autour du commerce équitable en lien avec la présentation des activités de la Boutique Coquéron.

Les projets collectifs

- Atelier photo et reportage sur Paris en été

Dans le cadre de l'atelier Photo, les jeunes ont pu améliorer leurs compétences techniques en photographie et développer leur mobilité. Ils ont réalisé un petit reportage sur un quartier de leur choix, photographiant les détails significatifs pour eux de l'arrivée de l'été à Paris. Ce travail a fait l'objet d'un album conservé à l'EDI.

- Atelier Ecriture et création d'un livre éphémère, recueil des textes écrits par les jeunes cette année.

Les textes produits par les jeunes ayant fréquenté l'atelier d'écriture ont fait l'objet d'un album/ livre gardant trace du travail fourni cette année. On y retrouve la réponse à des propositions d'écriture, comme des jeux de lettres... portraits chinois, rimes...ou bien des productions plus personnelles.

- Atelier Carton et création collective d'un meuble pour l'EDI

Il a été proposé aux jeunes fréquentant l'atelier « Carton » de réaliser un meuble de rangement, en collectif. Ce meuble a été pensé et réalisé par les jeunes au service d'autres jeunes de l'EDI. Il est installé dans la salle de formation.

- Boutique Coquéron
30 stagiaires ont participé à des ventes de la Boutique Coquéron sur des sites extérieurs ou ont fait des stages à la boutique en 2013









LE POLE DE PROJET PROFESSIONNEL SYNERGIE

Notre activité en tant que co-traitant dans le cadre du **Pôle de projet professionnel** piloté par **Synergie**, organisme de formation de la Fondation Jeunesse Feu Vert, s'est poursuivie en 2013.

Notre prestation porte sur deux axes :

- **l'initiation et/ou le perfectionnement à l'utilisation** des « Technologies de l'information et de la communication »
- **l'accompagnement des stagiaires** au sein même des locaux de l'organisme de formation porteur du pôle. Le formateur mis à disposition à temps plein, effectue des ateliers collectifs centrés sur l'élaboration du projet professionnel, la recherche de stages et/ou de suites de parcours, des visites en entreprises pour le suivi des stages pratiques. Il conduit également des entretiens individuels pour réaliser les bilans intermédiaires et finaux des stagiaires.

La nature des prestations liée aux TIC est restée identique. Le travail pédagogique s'est poursuivi de façon active en 2013, afin que le contenu de l'atelier, soit calé avec le contenu du référentiel du PIM, passeport internet multimédia que nous mettrons en œuvre en 2014.
Au delà de la compétence informatique, les compétences « Apprendre à apprendre » et « Compétences sociales et civiques » sont également repérées et formalisées, conformément aux attentes du cahier des charges régional ,prévoyant le repérage et le renforcement des compétences clés.

Des questions se posent toutefois en lien avec le profil des stagiaires accueillis :
- l'adaptation des contenus des référentiels aux profils variés des stagiaires.
L'acquisition de savoirs et savoir-faire en informatique nécessite un minimum de repérage textuel et dans l'espace. Nous rencontrons une difficulté importante avec les stagiaires ne maîtrisant pas l'alphabet, un minimum de pré requis de connaissance et de discrimination des lettres de l'alphabet étant nécessaire.
- La connaissance et la compréhension de la langue française écrite et orale influence le rapport à l'apprentissage de notions nouvelles. Le niveau scolaire initial des stagiaires ne permet parfois pas d'accéder à la pensée abstraite et de conceptualiser des notions abordées.
- Les difficultés sociales cumulées - alimentation, logement, problèmes médicaux ou administratifs entraînent des démarches extérieures et des rendez-vous divers sur le temps de la formation, et parasitent l'apprentissage.
- La diversité des objectifs poursuivis dans l'unité TIC - acquisition de connaissances techniques et théoriques, socialisation et travail en groupe, apprentissage de la langue - engendre un questionnement sur ce qui est à prioriser pour les formateurs dans leur dispositif et une nécessité de complément de formation.

- **197 stagiaires** ont bénéficié de **SAS d'évaluation** des connaissances de base en informatique des nouveaux jeunes arrivant sur le pôle projet.
- **87 stagiaires** ont bénéficié de **journées d'initiation aux T.I.C**. selon les groupes 5 ou 7 jours répartis sur plusieurs mois de formation. Il s'agit exclusivement de stagiaires relevant du perfectionnement linguistique. Le travail des formatrices porte aussi bien sur la compréhension du vocabulaire que sur l'apprentissage de la technicité liée aux TIC.
- **137 stagiaires** ont participé aux modules d'initiation aux nouvelles technologies et seuls **74** ont validé le **Certificat de Navigation Internet** ou son équivalent. Ceci s'explique par les difficultés linguistiques des stagiaires évoquées précédemment rendant compliqué la compréhension des consignes.

L'ACTIVITE D'HEBERGEMENT/LOGEMENT

Cette année 2013 :

Notre parc locatif constitué de **23 logements,** loués à des bailleurs sociaux parisiens, a permis d'accueillir et d'accompagner dans le cadre d'un habitat ordinaire, 32 jeunes adultes dont :

- **20 jeunes** âgés de 18 à 21 ans qui ont été accompagnés dans le cadre de leur « Contrat Jeune Majeur » signé avec l'Aide Sociale à l'Enfance.
- **12 jeunes** âgés de18 à 26 ans qui ont bénéficié dans le cadre de leur accès à un logement temporaire à un Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) en lien avec le dispositif du bureau du Fonds de Solidarité Logement.

Ces logements très majoritairement de type studios -mais également 2T2 et 4 chambres- sont gérés par notre service. Situés en diffus dans Paris, ils sont le point de départ des interventions socio-éducatives des projets d'accompagnement vers l'autonomie de chaque jeune.
Les 16 actions collectives d'« Aide à la Recherche de Logement » ont été organisées dans nos locaux situés rue du Coq Héron, sur différents sites de la mission locale de Paris ainsi que chez nos partenaires de l'habitat adapté : CHRS, résidence sociale ainsi que Foyer Jeunes Travailleurs.
Sur les 199 jeunes inscrits à ces actions collectives, le nombre de participants s'élève à :

- **121 jeunes** parisiens de moins de 26 ans.

Dans le cadre de **l'Accompagnement Vers et dans le Logement** (AVDL) en direction de jeunes parisiens de moins de 30 ans reconnus prioritaires et urgents pour l'obtention d'un logement social, par la Commission de Médiation (COMED) DALO, 2 dispositifs pilotés par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) ont « cohabité » cette année :

- L'«Expérimentation parisienne 2012»: **38 ménages** déjà accompagnés par notre service au 31 décembre 2012 et dont le projet logement était non abouti, ont continué à bénéficier d'un accompagnement AVDL au cours du 1er semestre 2013.
- Le «Nouveau dispositif FNAVDL 2013 & 2014» avec un difficile démarrage (...) a finalement concerné à fin décembre 2013, **49 autres ménages**.

1. L'ACTIVITE AVEC L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE : LES JEUNES MAJEURS PARISIENS AGES DE 18 A MOINS DE 21 ANS

➢ Cadre juridique et conventionnel

Ce projet d'interventions socio-éducatives s'inscrit dans le schéma départemental de la protection de l'enfance. C'est en qualité d' «Accueil Provisoire Jeune Majeur » (APJM) que les jeunes majeurs sont admis dans notre service.

➢ Les grandes lignes du projet d'interventions socio-éducatives

Le logement mis à la disposition du jeune

Dans ce projet, nous proposons au jeune majeur d'utiliser le support matériel et concret de l'occupation d'un logement, pour s'entraîner quotidiennement aux apprentissages en lien avec la gestion d'un logement. Ces studios, diffus dans Paris, permettent aux jeunes de vivre une première expérience de gestion d'un logement, d'accomplir de façon autonome différentes

activités inhérentes à la vie dans un logement : être responsable du logement et de son entretien, gérer un budget, prendre soin de soi (repas, sommeil).

Par ailleurs, pour favoriser l'entrée dans la vie active du jeune, un travail de transversalité avec le Centre d'Initiatives pour l'Emploi des Jeunes (CIEJ) ainsi qu'un partenariat avec les 5 sites de la mission locale de Paris complètent nos modalités d'accompagnement.

➤ Activités réalisées en 2013 : malgré un contexte parisien difficile, 20 jeunes CJM ont été accompagnés en 2013 dont 8 nouvelles admissions.

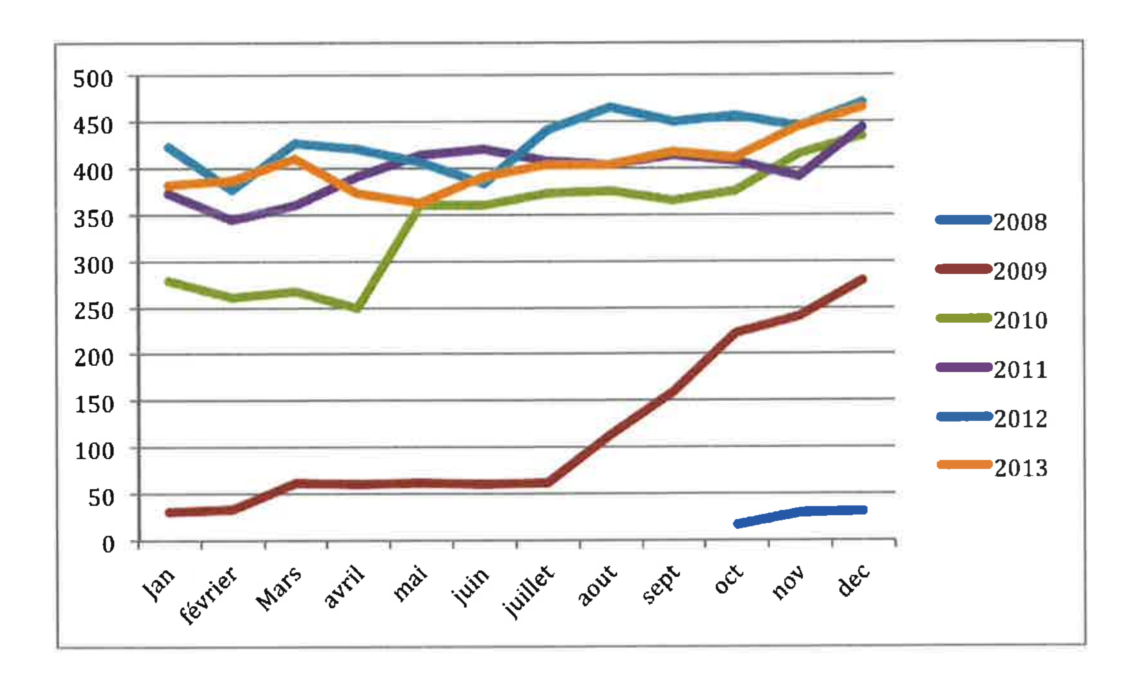
Pour rappel :

- Notre association a mobilisé 14 logements temporaires pour cette activité : 12 studios et 2 T2.
- Les jeunes (hommes et femmes) CJM sont âgés de 18 à 20 ans au moment de la demande.

Nombre de journées d'hébergement

	2008	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**
Total annuel	78	1383	4110	4764	5159	4846

L'année 2013 a vu la réalisation de 4846 journées.



Les demandes d'admission adressées au service ont concerné très massivement des jeunes avec des difficultés d'ordre psychologique importantes et/ou des démarches administratives non finalisées et complexes à appréhender.

Nombre de jeunes CJM pris en charge par mois

Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct	Nov	Déc
13	**14**	**14**	**12**	**12**	**13**	**13**	**13**	**14**	**13**	**15**	**15**

En 2013 : 8 nouvelles admissions

➢ **Typologie des jeunes au moment de l'admission (ensemble des CJM)**

Age	18 ans	19 ans	20 ans et +	**Total**
Jeunes femmes	8	2	0	**10**
Jeunes hommes	8	2	0	**10**
Total	**16**	**4**	**0**	**20**

➢ **Modalités de prise en charge avant l'admission**

Modalités de prise en charge avant l'admission au service

	Foyer ASE	AED Jeune Majeur	Hôtel ASE	Domicile Parental	Internat scolaire ASE	Famille d'accueil	Autre	Total
Total	14	0	4	0	0	0	2	**20**

Pour cette année, nous précisons avoir développé un partenariat étroit avec un établissement qui accueille des mineurs isolés et qui bénéficie d'un service juridique ; ce travail partenarial a permis à 4 jeunes majeurs de mettre à jour leur situation administrative.

➢ **Exemple d'interventions socio-éducatives**

Les visites à domicile pour soutenir le jeune à « Habiter son logement »

Dans le cadre de l'accompagnement social, des rencontres au domicile des jeunes se font de façon régulière. La fréquence de ces visites dépend de l'avancée de l'accompagnement et du parcours du jeune. Ces visites viennent en complément des rencontres au bureau et à l'extérieur.
Dès le premier mois d'accueil, elles permettent d'évaluer différents points : la capacité d'investissement d'un lieu à soi, l'organisation dans le logement, l'entretien, le respect du mobilier mis à disposition, du règlement de fonctionnement du service hébergement et du bailleur, l'intégration dans un quartier, le respect du voisinage, le lien avec les gardiens et surtout la capacité à vivre seul dans un logement, à préparer ses repas, à se lever le matin, à gérer la solitude.

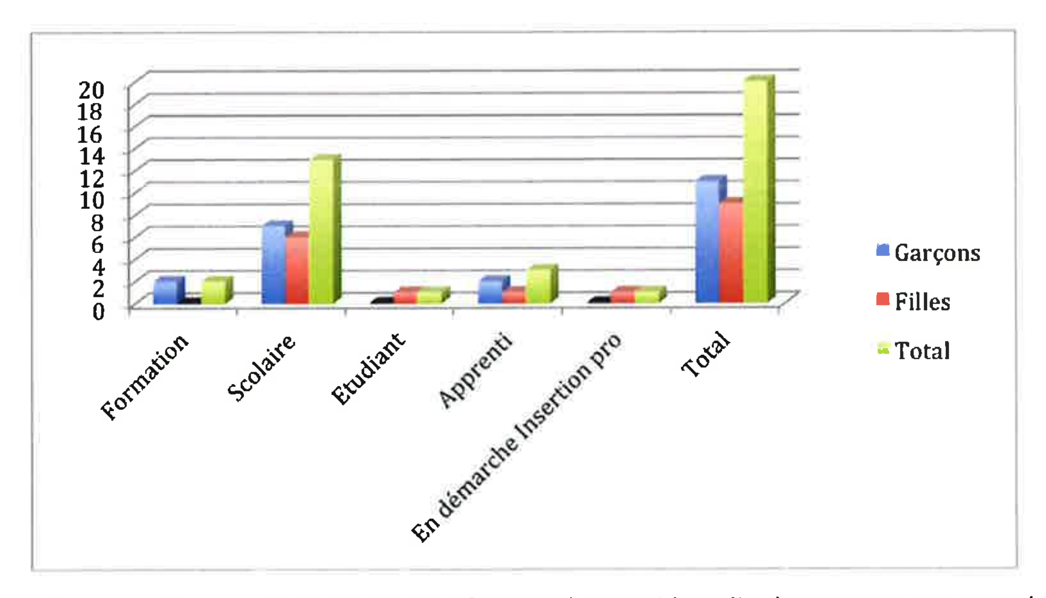
Vignette
« Situation du jeune B »

Nous accueillons Monsieur B. à ses 18 ans, suite à un contrat jeune majeur accordé exceptionnellement après sa majorité suite à l'intervention du service social de secteur. Ce jeune homme –non connu des services sociaux- a toujours vécu avec son père et sa petite sœur dans une chambre de bonne dans Paris.
Monsieur B intègre un de nos studios. Très rapidement, il nous confie ne jamais avoir fait le ménage, cuisiné ou lavé son linge. Une autre difficulté est arrivée par la suite. En effet, le jeune culpabilisait d'avoir un logement plus grand et confortable que celui de son père et de sa sœur.
Pour ce jeune, une importante partie de son accompagnement s'est donc concentrée sur le logement, l'appropriation de ce lieu, l'entretien, la cuisine et le respect du voisinage. Nos rencontres se sont donc principalement passées chez lui afin de l'aider à s'approprier ce lieu qui lui est destiné, par le biais de repas organisés chez lui, de séances de ménage et de rencontre avec les gardiens.
Après 15 mois de prise en charge, Monsieur B a bien investi le logement. Toutefois, il est loin d'être autonome au niveau de l'entretien et notre regard reste nécessaire au bon entretien des lieux.

➢ Parcours scolaire et professionnel

Situation des jeunes à l'admission :

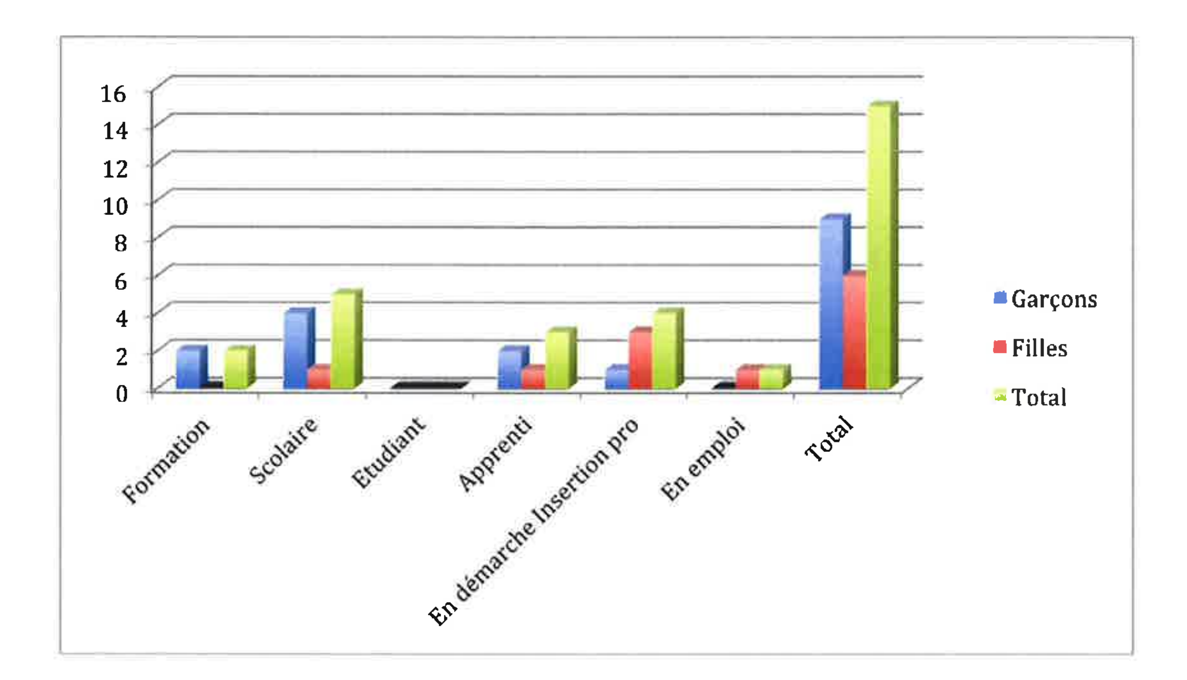
Parcours professionnel et scolaire à l'admission						
	Formation	*Scolaire*	*Etudiant*	*Apprenti*	*En démarche Insertion pro*	*Total*
Garçons	2	7	0	2	0	11
Filles	0	6	1	1	1	9
Total	2	13	1	3	1	20



Au moment de l'admission, les jeunes sont très massivement inscrits dans un parcours scolaire ou de formation ; pour les jeunes apprentis qui ont stabilisé leur situation professionnelle, le projet d'accompagnement permet de vérifier la capacité du jeune à occuper un logement, gérer son budget afin d'envisager le mieux possible la sortie du dispositif.

Situation des jeunes au 31 décembre 2013

Parcours professionnel et scolaire au 31 décembre 2013							
	Formation	*Scolaire*	*Etudiant*	*Apprenti*	*En démarche Insertion pro*	*En emploi*	*Total*
Garçons	2	4	0	2	1	0	9
Filles	0	1	0	1	3	1	6
Total	2	5	0	3	4	1	15



Des fins de parcours scolaires positives pour nombre de jeunes avec un taux de réussite élevé aux examens de fin d'année :

- 5 bacheliers : dans des secteurs divers : commerce, service proximité vie locale, Peinture bâtiment.
- 1 BTS Gestion
- 1 mention complémentaire : CAP Reliure.
- 1 CAP Peinture.

La poursuite du parcours hors système scolaire reste complexe et source d'angoisse. Le travail en transversalité avec le CIEJ engagé pour l'ensemble des jeunes est alors plus crucial.

➢ Le travail en transversalité avec le CIEJ

Dans le cadre du projet d'accompagnement du jeune majeur, et comme pour les années précédentes, 2 conseillères en insertion professionnelle du CIEJ sont référentes auprès de l'ensemble des jeunes majeurs.

Les deux conseillères du CIEJ participent une fois par mois à la réunion d'équipe du service hébergement. Lors de ce partage d'information avec également l'éclairage du psychologue-psychanalyste du Cabinet CATERI, chaque situation est évoquée et fait l'objet d'une réflexion commune. En dehors de ce temps collectif, des échanges réguliers entre intervenants sont l'occasion de croiser les regards et de réajustements, favorisant ainsi l'élaboration d'un plan d'action plus fin et davantage adapté aux besoins des jeunes.

Vignette : « situation de la jeune A »
A est une jeune femme de 18 ans qui vient d'obtenir son bac professionnel SPVL.
A se destine à travailler dans le milieu du soin depuis qu'elle est petite fille. Son projet est donc dans un premier temps de s'inscrire aux concours d'Aide-Soignante pour entrer en formation en cours d'année. Parallèlement, elle trouve quelques heures de baby-sitting le soir, afin de pouvoir réviser et préparer ses oraux.
Rapidement, A s'aperçoit qu'elle a du mal à travailler seule. Elle supporte mal la transition entre sa vie de lycéenne et le commencement de son parcours de salariée. Elle se trouve isolée et se démotive peu à peu.
En concertation avec sa conseillère d'insertion, plusieurs moyens sont mis en place pour permettre à A de faire ses révisions tout en étant accompagnée. Elle bénéficie également du système de « parrainage » proposé par le CIEJ, par le biais duquel un retraité offre son soutien et son expérience.
Les difficultés que rencontrent malgré tout la jeune A dans la préparation des oraux l'amènent petit à petit à reconsidérer son projet initial, tout en la faisant douter sérieusement de ses capacités. Pour la jeune femme, l'ajustement de son projet marque le début d'une période très difficile, durant laquelle elle est tentée de tout abandonner et perd toute confiance en elle.
Ses difficultés à s'exprimer à l'oral engendrent chez elle une crainte disproportionnée de cet exercice. Cependant, avec le soutien de la conseillère et du travailleur social, A envisage peu à peu d'élargir le champ de ses projets professionnels, même si elle y est tout d'abord très réticente. Elle accepte également de participer à un atelier « Estime de soi » proposé par le CIEJ.
Même si elle n'a pas réussi les deux premiers concours auxquels elle s'était inscrite, A parvient maintenant à « capitaliser » sur ses expériences, même négatives, et est consciente de ses progrès. Elle continue activement ses recherches d'emploi dans d'autres champs professionnels (l'animation, Auxiliaire de Vie Scolaire...) mais garde en tête le projet de devenir Aide-Soignante. Elle passe un nouveau concours prochainement, qu'elle aborde maintenant avec un peu plus de sérénité.

- **Notre partenariat avec deux psychologues du Cabinet CATERI**

Une 4ème année d'intervention des 2 psychothérapeutes, pour soutenir le projet d'accompagnement des jeunes majeurs.

Lors de l'admission, tout en garantissant aux jeunes la part nécessaire de confidentialité, des consultations leur sont proposées.

Elles présentent « *deux objets :*

- créer un espace apportant un regard complémentaire de celui de l'équipe permettant à celle-ci d'éviter de proposer un mode d'hébergement qui soit inadéquat à la dynamique d'un jeune.
- ouvrir à une temporalité propre au sujet, différente et complémentaire du temps social du suivi du jeune adulte assuré par l'équipe du Service.

Les consultations offrent aussi aux jeunes une possibilité d'expression de leurs inquiétudes, de leurs empêchements, en lien aussi avec leur biographie. De ce point de vue là encore, elles complètent, sans confusion possible, les temps d'accueil que les travailleurs sociaux leur apportent en se situant sur un plan différent. »

Auprès de l'équipe de professionnels et lors des réunions d'équipe, l'intervention psychologue vise « à permettre une compréhension des enjeux et des problématiques (...) afin de faciliter le travail relationnel auprès d'eux. Ils favorisent aussi l'accueil de jeunes aux problématiques psychiques denses mais cependant aptes à bénéficier au mieux de l'offre d'insertion du Service Hébergement. »

➢ Les sorties du dispositif « Contrat Jeune Majeur » en 2013

Situation professionnelle

Situations professionnelles des sortants						
	CDD	*CDI*	*CAE*	*Etudiant*	*En recherche*	*Total*
Total	1	0	0	3	1	5

La situation professionnelle des sortants de cette année montre une évolution par rapport aux années passées.

En 2013, 5 jeunes ont quitté le service :

- 4 jeunes ont vu intervenir la fin de leur de Contrat Jeune Majeur durant leur 20ème année :
  - 1 jeune a obtenu un logement grâce à l'instruction par notre service de dossier « Louez solidaire » (débouchant dans un délai maximum de 18 mois vers l'obtention d'un logement social durable).
  - 2 jeunes ont obtenu un logement en cité universitaire.
  - Le dernier qui bénéficie d'un contrat à durée déterminé au Musée du Louvre a pu être orienté dans notre parc de logements temporaires où le type d'accompagnement se poursuivra dans le cadre d'un ASLL (conv. FSL).
- Un retour au pays

Durée totale de prise en charge des jeunes sortis en 2013				
	moins de 12 moins	*de 12 à 24 mois*	*plus de 24 mois*	*Total*
Total	1	1	3	5

La jeune ayant une durée de prise en charge inférieure à un an est une jeune qui est arrivée à l'âge de 19 ans et en BTS en alternance. Très rapidement cette jeune a pu bénéficier du dispositif « Louez solidaire » et s'est vu attribué un logement 10 jours après son passage en commission pour ce dispositif réservé au public parisien accompagné par l'ASE.

Nous pouvons noter que les jeunes accueillis bénéficient d'une prise en charge assez longue leur permettant de construire leurs différents projets dans le temps et d'élaborer un projet de sortie pérenne et sécurisé.

- *Un 1er espace à soi, de nouvelles responsabilités, un nouveau statut …*

Tout juste majeurs, pour la plupart des jeunes accueillis au service hébergement, il s'agit de leur premier logement en situation d'autonomie, de leur premier espace à gérer.

Durant leur passage au sein du service, ils font l'expérience de nouvelles responsabilités, avec l'ensemble des démarches qui s'y afférent : nouveau statut au regard des impôts par exemple, 1er compte en banque à son nom, la gestion du quotidien (rythme sommeil, alimentation), etc.

Constats …

Leur fin de séjour chez nous correspond également pour eux à la fin d'un parcours avec l'ASE. Elle constitue aussi une rupture avec l'adulte référent qui jusqu'à présent l'accompagnait dans cet accès à l'autonomie.

Nous constatons, d'une manière quasi générale que la fin de notre hébergement/accompagnement est une période difficile, source d'angoisse et aussi parfois vécue comme un nouvel « abandon » pour des jeunes pour lesquels l'ASE représentait jusqu'ici un filet de sécurité. La sortie de notre service correspond donc à la fin d'une époque, celle d'une prise en charge administrative et éducative.

Quelques exemples : « *A qui je m'adresserai désormais?*», « *Je pourrai encore venir pour mes impôts l'année prochaine?*», ou encore « *Et après le FJT, je ferai comment pour un autre logement?* ».

Par ailleurs, on constate que la durée des CJM tend à se réduire avec notamment une règle qui tend à s'uniformiser, à savoir lorsqu'ils sont diplômés, leur contrat est renouvelé une dernière fois pour une période de trois mois. Dans ce contexte, compte tenu des délais imposés, préparer la sortie s'avère de plus en plus difficile, puisque le temps de l'ASE ne correspond pas forcément à leur temps à eux, au temps de l'accès à l'emploi, au moment où ils sont prêts à quitter le service.

Au moment de leur sortie, nous observons:
- Bien qu'on puisse répondre à certaines de leur question quant à l'avenir qui se dessine pour eux (en particulier concernant les dispositifs de logement) et les orienter vers des partenaires (service social de secteur, mission locale, suivi psychologique) pour la suite, ils témoignent très fréquemment de leur angoisse et aussi de leur isolement.
- L'absence d'autres personnes adultes ressources auprès desquelles ils peuvent s'adresser.

Fort de ce constat, nous pensons qu'il est d'autant plus important de préparer cette sortie en amont afin qu'elle corresponde au plus près aux besoins des jeunes. Nous avons à notre disposition différentes orientations, suivant le degré d'autonomie, le niveau des ressources et aussi d'après leur parcours antérieur. En effet, il arrive parfois que certains jeunes souhaitent retrouver leur milieu d'origine.

Différentes orientations ...

- *Louez Solidaire :* ce dispositif « passerelle » avant d'intégrer son propre logement constitue un prolongement de notre accompagnement pour les jeunes les plus autonomes. Ils seront dans un studio, pour lequel ils vont, pour la première fois, payer un loyer. Un référent va suivre leur situation sur le plan administratif, et instruira à l'issue des 18 mois d'occupation, une demande de logement social pérenne.
- *FJT :* ce mode de logement temporaire est privilégié pour les jeunes très autonomes souhaitant quitter les dispositifs d'aide et de soutien éducatif.
- *Retour en famille :* parfois la marche s'avère trop haute pour le jeune et c'est à son initiative qu'il engage *un retour dans le milieu familial* avant d'envisager un logement seul.
- *Logement temporaire du service* : pour ceux qui sont engagés dans une formation et/ou perçoivent peu de ressources, et qui ne sont pas encore prêts à occuper un logement sans l'appui d'une mesure d'ASLL. Dans la pratique, on s'aperçoit aussi que le lien avec le référent éducatif du service au cours du CJM est important à conserver lors du passage en logement temporaire.
- *Crous* : pour les jeunes étudiants boursiers.

2. L'ACTIVITE AVEC LE BUREAU DU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT : LES JEUNES PARISIENS BENEFICIANT D'UN ASLL, MESURE INDIVIDUELLE OU ACTION COLLECTIVE « AIDE A LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT »

I - Le Public suivi

A - Typologie des ménages et situation familiale

5 jeunes femmes et 7 jeunes hommes ont bénéficié d'une mesure ASLL.

Les jeunes adultes parisiens sont célibataires et âgés de 18 à 25 ans au moment de l'enclenchement de la mesure ASLL ; jeunes femmes et jeunes hommes célibataires, ils relèvent du PDALP.

Ces jeunes adultes sont tous inscrits dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle ; ce sont les conseillers d'insertion professionnelle de la mission locale de Paris et du Centre d'Initiatives pour l'Emploi des Jeunes (Paris 1er) qui nous adressent les candidatures de jeunes adultes pour l'accès en logement temporaire. C'est l'évaluation de la situation d'hébergement du jeune ainsi que de ses difficultés économiques -ne permettant pas, par exemple, l'orientation en logement-foyer- qui déclenche la demande pour l'accès en logement temporaire.

B – Situation socio professionnelle

Activité des adultes accompagnés :

	CDI	CDD	Contrats Aidés
Nombre de personnes	3	7	2

Nombre de ménages travaillant à temps partiel : 6
Pourcentage de ménages travaillant à temps partiel : **50%**

Répartition des ménages par montant de ressources :

	- 500 €	Entre 500 et 1000 €	Entre 1000 et 1500 €	+ de 2000 €
Nombre d'isolés	**1**	**6**	**5**	**0**

La mesure ASLL permet de soutenir dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, les jeunes qui accèdent à nos logements temporaires. A partir de leur expérience positive d'occupation du logement, nombre d'entre eux ont accepté de changer ou de différer leur projet professionnel, pour envisager de répondre aux aspects financiers d'un projet logement.
Très majoritairement dans le cadre de CDD (type emploi d'avenir notamment) pour plus de la moitié avec des revenus qui restent modestes voire très modestes, le travail d'interface des travailleurs sociaux du service hébergement avec les conseillers d'insertion professionnelle de la mission locale de Paris et du Centre d'Initiatives pour l'Emploi des Jeunes, favorisent l'entrée dans le monde du travail de ces jeunes.

C - Situation par rapport au logement avant la prise en charge ASLL

Dernier type de logement	**Sans domicile fixe**	**Hébergé à titre gratuit**	**Occupant sans droit ni titre**	**Hébergé à l'hôtel**	**CHRS**	**Résidants d'une RS, MR**	**Locataire dans le parc social**	**Locataire dans le parc privé**	**Total**
Nombre de jeunes concernés	**0**	**8**	**1**	**0**	**0**	**3**	**0**	**0**	**12**

En préambule, nous précisons que cette année, plus de 10 jeunes étaient déjà hébergés dans un de nos logements temporaires au 1er Janvier 2013.
Un peu plus de la moitié des jeunes orientés étaient auparavant pris en charge dans le cadre d'un dispositif d'accès à un hébergement ou relevaient d'une prise en charge éducative avec hébergement dans le cadre d'un contrat jeune majeur.
Nous soulignons cette année encore que sans un accès à un logement temporaire, ces jeunes auraient été en rupture d'hébergement.
La mesure ASLL répond ici à la nécessaire prise en compte du manque de ressource personnelle et familiale de ces jeunes ; l'ASLL grâce à sa perspective de définition d'un projet logement, permet d'inscrire une continuité dans la relation que le jeune entretient avec les professionnels du service hébergement tout en garantissant une dynamique d'accompagnement social différente pour ces jeunes qui sortent du dispositif de la protection de l'enfance.

II - Objectifs de l'ASLL

A – Mesures individuelles

1 – Contractualisation de l'accompagnement social

C'est à partir des demandes d'accès à notre parc de logements temporaires, adressées par les conseillers professionnels des sites de la mission locale parisienne et du Centre d'initiatives pour l'Emploi des Jeunes (CIEJ, Paris 1er) qu'un premier entretien d'admission est proposé au jeune. L'implication du jeune dans le projet d'accueil et d'accompagnement social est sollicitée d'emblée.

La contractualisation de l'accompagnement social avec le jeune s'effectue dans le cadre d'un contrat d'hébergement (6 mois renouvelable).

Ce contrat inscrit les engagements de chacune des parties :

- Pour l'Association : gestion du logement et des éléments s'y attenant, de l'accompagnement social, l'ouverture des droits auxquels la personne peut prétendre...

- Pour le conseiller d'insertion de la mission locale ou du CIEJ : en proposant le candidat, le conseiller d'insertion continue d'assurer l'accompagnement dans l'insertion professionnelle de la personne.

- Pour le bénéficiaire : accord pour un accompagnement social, respect du règlement intérieur (approuvé et signé avant l'entrée dans les lieux), ainsi qu'une indication du montant de la participation financière aux charges de l'hébergement (70 euros/chambre, 90 euros/studio). Ce contrat est régulièrement repris dans le cadre de l'accompagnement social et la situation réévaluée.

2 – Difficultés motivant l'intervention sociale

	Intervention de l'organisme dans le cadre de l'ASLL (nombre de ménages)
Démarches administratives et Accès aux droits	**11**
Intégration au quartier et /ou au au nouveau logement	**7**
Occupation des logements	**10**
Relation voisinage	**4**
Gestion budgétaire	**11**
Relogement	**10**
Insertion professionnelle	**7**
Familiales	**3**
Santé : - Troubles psychiques - Addiction - Perte d'autonomie - Maladie	**2**
Autres : - Intégration - Alphabétisation…	**0**

L'expérience d'occupation d'un logement temporaire permet d'observer la capacité du jeune à gérer :

- au quotidien le logement mis à sa disposition,
- son budget notamment l'appréhension des aspects financiers en lien avec le projet de relogement durable,
- le respect des règles de vie en collectivité.

Vignette : « Mlle X et les démarches administratives »

Nous accueillons Melle X depuis août 2012, au terme d'un Contrat Jeune Majeur avec l'Aide Sociale à l'Enfance. Elle est alors âgée de 21 ans. Cette jeune femme a un long parcours institutionnel, durant lequel les travailleurs sociaux qui l'accompagnaient se chargeaient des démarches administratives la concernant. Si elle est dans l'ensemble relativement autonome, Melle X éprouve néanmoins certaines difficultés à accomplir maintenant ces démarches pour elle. Elle garde certains réflexes de jeune anciennement accueillis en foyer éducatif, comme par exemple faire parvenir son courrier directement au service plutôt que de le recevoir dans sa boîte aux lettres personnelle, ce qui reflète les difficultés qu'ont certains des jeunes que nous accueillons à pleinement investir leur logement du fait de leur caractère « temporaire ».
Un travail a été entamé avec elle concernant l'actualisation de sa situation administrative dans différents domaines : santé, avec l'adhésion à une mutuelle, mise à jour de l'inscription au Fichier des Demandeurs de Logement, etc.

Vignette : « Relation voisinage »

Les logements proposés aux jeunes accueillis sont mis à disposition par des bailleurs parisiens. Les jeunes hébergés peuvent donc être confrontés comme tout un chacun à certaines difficultés dans les relations qu'ils entretiennent avec leur voisinage, et parfois même constater qu'elles peuvent être positives !
Melle Y, accueillie en rez-de-chaussée d'un petit immeuble, dans un quartier calme de la capitale, doit néanmoins régulièrement affronter insultes et intimidations d'un voisin. Cette situation est connue de différents intervenants sociaux ou de santé, des services de police, ainsi que du bailleur. Tous se trouvent largement démunis face à elle.
Dans ce cas comme dans d'autres, il est important d'entretenir de bonnes relations avec les gardiens et de soutenir nos jeunes hébergés, en les encourageant s'il le faut à porter plainte, mais aussi à faire jouer les bonnes relations de voisinage : Melle Y a par exemple trouvé du soutien chez plusieurs personnes habitant le même immeuble, qui ont pu intervenir lors de dérapages verbaux du voisin en question. Cette solidarité et l'attention particulière que nous portons à sa situation permettent à Melle Y d'occuper son logement aussi sereinement que possible.

3 - Durée de la prise en charge au titre de l'ASLL

	0-6 mois	**7-12 mois**	**13-18 mois**	**19-24 mois**	**>2ans à 3ans**	**>3ans à 4ans**	**> à 4ans**
Jeunes en logement temporaire accompagnés au 31/12/13	**2**	**1**	**3**	**2**	**1**		
Jeunes en logement temporaires relogés en en 2013			**1**				**1**
Sous total (jeunes en logement temporaire)					**1**		
Jeunes en logement pérenne			**1**				**1**

Nombre de réorientations envisagées : 5
Type de réorientation envisagée : Contingent Mairie + Dalo + dispositif Accords collectifs + AIVS

Nombre de réorientations effectuées dans l'année : Sur les 4 réorientations pour un relogement une a été effective avant fin décembre 2013.
Structure de réorientation à préciser : relogement effectué via le contingent Mairie pour le jeune ayant une durée de suivi de plus de 3 ans.

Nombre d'accompagnement de plus de 3 ans : 1

Vignette : situation de M. S ayant bénéficié d'un accompagnement supérieur à 3 ans

A son arrivée dans notre service en 2009, Mr S se trouvait sans solution d'hébergement après le départ de sa tante pour l'étranger. Elle hébergeait le jeune homme depuis son arrivée en France à l'âge de 12 ans.
Actif dans ses recherches d'emploi, Mr S a toujours travaillé durant son accueil au sein du Service Hébergement, cumulant les CDD durant plusieurs années. Ce manque de stabilité dans l'emploi avec des revenus dépassant le SMIC, ajoutés aux démarches administratives liées au renouvellement de son titre de séjour, font que Mr S n'entre alors pas dans les critères de différents dispositifs d'accès au logement, sans avoir non plus une situation lui permettant d'accéder au logement privé. Monsieur S est néanmoins reconnu Dalo prioritaire et urgent pour l'accès à un logement social dès 2010. Un dossier Accords Collectifs, puis un

AIVS sont déposés, sans succès. Mr S décroche un CDI en juillet 2013, après avoir suivi avec succès une formation financée par son employeur. Nous réfléchissons avec lui aux différentes possibilités de sortie du dispositif, qui ne sont pas réellement satisfaisantes puisqu'elles impliquent un retour vers un dispositif de logement transitoire. Il commence à faire des recherches dans le parc privé. En novembre 2013, sur le contingent de la Mairie de Paris, Mr S. reçoit finalement une proposition d'un bailleur parisien pour un logement dans le même arrondissement qu'il habite à cette période. Le logement lui sera finalement attribué avec une sortie effective du dispositif à fin décembre 2013.

4 - Situation par rapport au logement au terme de la prise en charge ASLL

Type de logement	Logement pérenne Accord collectif	Logement pérenne DALO	Logement pérenne du parc social autre que ACD et DALO	Logement pérenne du parc privé	Logement temporaire	Structures d'hébergement	Propriété / Copropriété	Autres
Nombre de ménages concernés	1		1					1

Nombre de ménages ayant bénéficié d'un accompagnement post relogement de 3 mois : 2.

Afin d'accéder sereinement dans le nouveau logement, les premiers temps de leur installation, les perspectives de l'ASLL sont de soutenir les jeunes :

- Lors de la désignation puis de l'attribution dans le logement grâce à notre rôle d'interface avec le bailleur et le gardien lors de l'entrée dans les lieux.
- L'appropriation d'un nouveau cadre de vie.
- L'emménagement dans le logement.
- Le suivi budgétaire adapté à l'évolution de sa situation.

B – Mesures collectives

1 – Actions collectives liées au logement

Notre action collective « Aide à la Recherche de Logement » apporte des réponses aux besoins d'information et d'outillage des jeunes parisiens, âgés de 18 à 25 ans, sur la recherche d'un logement.

Ces jeunes sont adressés par les 5 sites de la mission locale de Paris, le Centre d'Initiatives pour l'Emploi des jeunes, inscrits dans une démarche de recherche de logement, les partenaires de l'habitat adapté.

2 – Description du public visé, des objectifs des actions à mener

Le public
Les jeunes parisiens âgés de 18 à 25 ans éprouvant des difficultés.
Ces jeunes femmes ou hommes sont inscrits dans une démarche de recherche de logement.

Les objectifs des actions à mener
Pour une vision globale d'un projet logement et à partir du contexte parisien, nous proposons lors de nos actions collectives, d'apporter des réponses aux besoins d'information et d'outillage sur la recherche d'un logement en permettant :

- De comprendre son environnement institutionnel et administratif.
- D'identifier et de connaître la logique d'accès au logement.
- De mettre en situation le jeune grâce à la constitution d'une demande de logement.
- De soutenir lors d'entretiens individuels -pour les jeunes qui le souhaitent-, l'instruction d'un dossier logement et/ou sa formalisation.
- D'assurer un rôle d'interface avec les partenaires associés :
  - les 5 sites de la mission locale de Paris : Avenir, Centre, Est, Ganneron, Soleil.
  - Le Centre d'Initiatives pour l'Emploi des Jeunes (CIEJ, Paris 1er).
  - Espace Dynamique Insertion (E.D.I.) du Coq Héron 75001 Paris.
  - Direction du Logement et de l'Habitat (DLH)
  - SIAO
  - Préfecture de Paris
  - Résidence Jeunes Travailleurs, résidence sociale, CHRS...

Modalités d'interventions :
Périodicité des actions collectives :

- Chaque mois, dans nos locaux :
  - les jeudis de 17h00 à 19h00.
  - Les mercredis matins de 10h à 12h30 à l'Espace Dynamique Insertion (Paris 1er) au cours du 1er semestre 2013.
- Chaque trimestre, dans les locaux des sites de la mission locale de Paris : les mardis de 10h à 12h.
- Au cours du 4ème trimestre 2013 : les jeudis de 18h à 20h sur des sites de partenaires de l'habitat adapté type FJT, CHRS...

Participation aux actions collectives :
En moyenne ce sont une quinzaine de jeunes parisiens âgés de 18 à 25 ans qui sont inscrits par mois.
Depuis le 4ème trimestre 2012, les conseillers d'insertion professionnelle de la mission locale de Paris et du CIEJ ou de l'EDI utilisent GESPLAN pour inscrire les jeunes à nos actions collectives.

- Des entretiens individuels à l'issue des actions collectives : pour permettre la prise en compte du projet personnalisé de chaque jeune, jusqu'à 3 entretiens individuels peuvent être proposés. Ils sont assurés par un travailleur social du service hébergement. Depuis le 1er décembre 2009, 3 travailleurs sociaux (éducatrices spécialisées et assistante sociale) du service hébergement interviennent à temps partiel sur cette activité.

Rappel : nous demandons aux conseillers d'insertion de ces établissements de veiller à ce que les jeunes possèdent un titre de transport.

Contenu
Programme d'une session mensuelle où les thématiques abordées sont les suivantes :

- Thématique n°1 « Présentation de la situation du logement parisien »
- Thématique n°2 « Démarches administratives »
- Thématique n°3 « Projet logement et budget »
- Thématique n°4 « Accéder et occuper son logement : les droits et devoirs d'un locataire ».

Les supports, outils
Nous utilisons :

- GESPLAN : accessible sur internet, cet outil informatique mais également méthodologique permet aux conseillers d'insertion professionnelle de la mission locale et du CIEJ d'inscrire le public en précisant également la situation sociale et professionnelle du jeune.

- Une fiche d'accueil : ce document d'une page est complété par le jeune le jour de sa participation à notre action collective.
- PowerPoint pour permettre une présentation dynamique de nos actions collectives.

3 – Analyse des actions collectives réalisées sur le plan qualitatif et quantitatif :

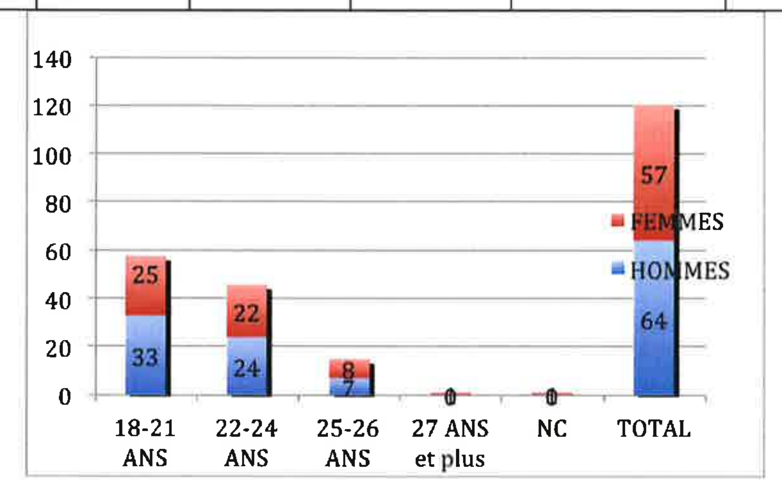
Cette année nous avons organisé :

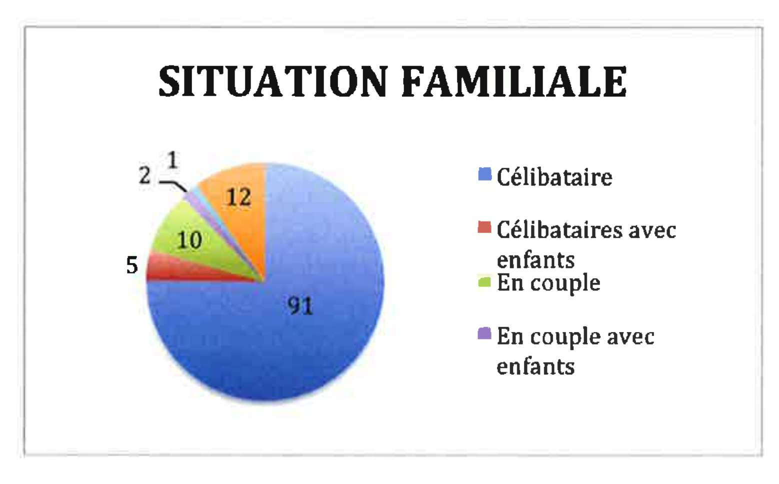
- 18 actions collectives dont plus d'1/3 effectuées sur le site d'un partenaire.
- 199 jeunes ont été inscrits.
- 121 jeunes ont participé aux actions collectives.

La modalité d'intervention sur site, permet une meilleure inscription auprès de nos partenaires de la Mission Locale de Paris et de l'habitat adapté ; notamment par le biais des référents logement de ces organismes qui restent impliqués en amont et en aval des actions collectives. Nous observons que pour certains jeunes, il est plus aisé de se rendre à nos actions collectives lorsqu'elles ont lieu dans des endroits qu'ils connaissent.

Typologie du public

AGE	18-21 ANS	22-24 ANS	25-26 ANS	27 ANS et plus	NC
HOMMES	33	24	7	0	0
FEMMES	25	22	8	1	1
TOTAL	58	46	15	1	1

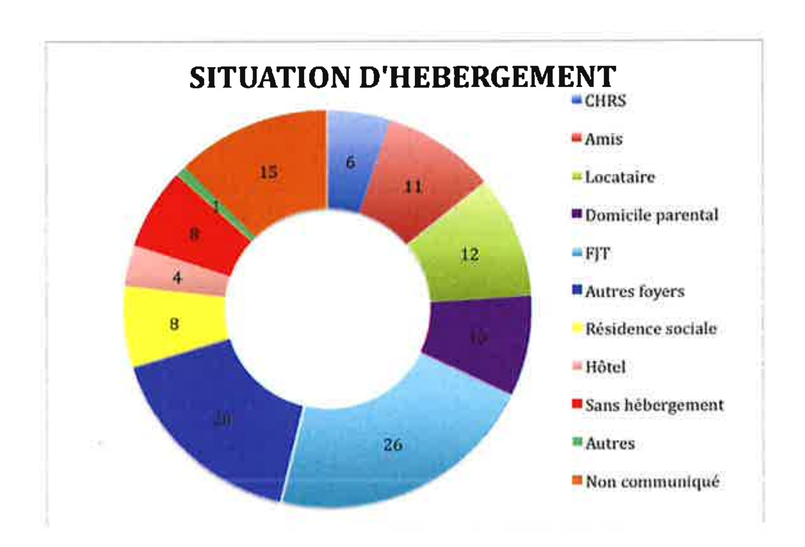




Sur 199 inscriptions, ce sont 121 jeunes adultes parisiens très majoritairement célibataires qui ont participé à nos actions collectives en 2013.

Si 57 jeunes femmes ont participé à nos actions collectives, nous continuons à observer pour cette 2ème année consécutive que les jeunes hommes restent majoritaires.
C'est au sortir de dispositifs de la protection de l'enfance (dans le cadre d'un contrat jeune majeur) et de logements-foyers pour les jeunes hommes âgés de plus de 25 ans que ces participants sont concernés de façon plus décisive encore, par la question de la définition d'un projet autonome de relogement.

Le travail avec la Direction du Logement et de l'Habitat (DLH) est présenté d'emblée à chaque jeune. Dans ce cadre, l'inscription sur le fichier des demandeurs de logement social est systématique et les démarches de relogement sont soutenues par notre service auprès de la DLH, de la Mairie d'arrondissement et de ses élus, du service social polyvalent voire de la Préfecture de Paris.



L'intérêt d'un atelier en groupe
Nous assistons à des échanges intéressants entre les jeunes sur leurs parcours « hébergement/logement » : certains très jeunes adultes et trop souvent au sortir d'un contrat jeune majeur avec l'ASE n'ont aucun parcours locatif, d'autres plus âgés ont déjà connu différents types d'hébergement dont les foyers jeunes travailleurs, voire ont déjà été locataires ou colocataires dans le parc de logement privé.
Les jeunes que nous rencontrons apprécient de parler de ce parcours « logement » et cette modalité d'intervention permet à chacun d'avoir un regard plus précis, plus large sur les difficultés rencontrées par certains mais aussi les solutions sur lesquelles ils ont pu rebondir.

Les parcours résidentiels des jeunes participants :

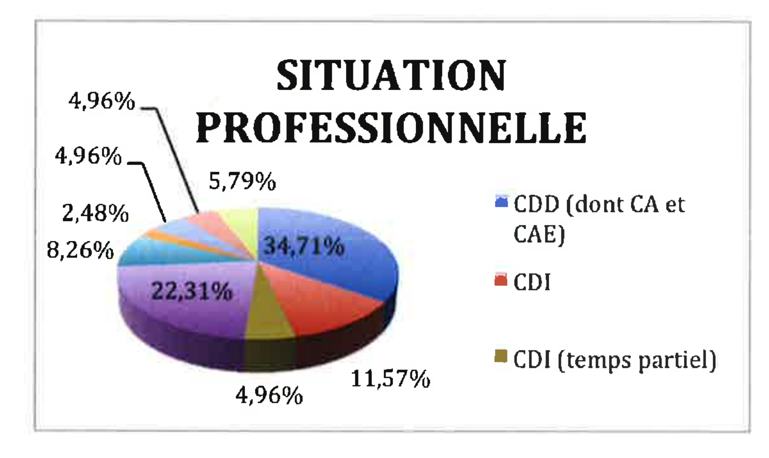
- l'expérience d'autonomie dans le logement est très souvent acquise et concerne -pour plus de la moitié- l'ensemble des jeunes en résidence sociale, logement-foyer ou logement temporaire ainsi que ceux qui ont un statut de locataire au moment de leur participation à l'action collective.

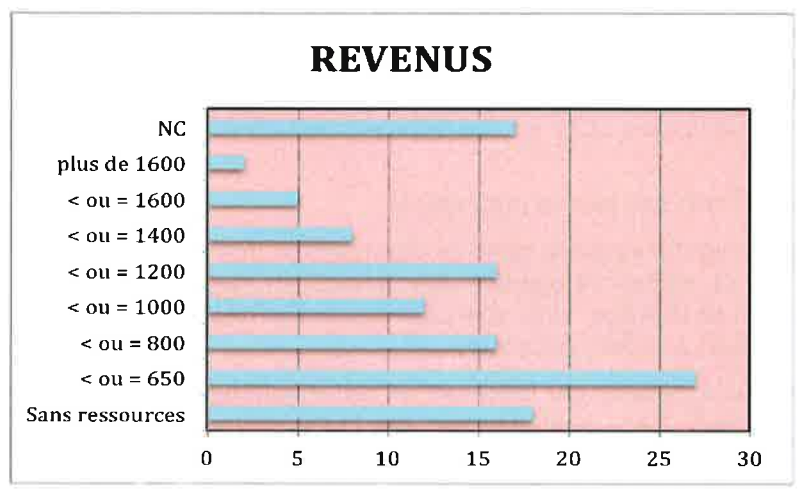
  Le contexte parisien du logement et les démarches administratives nécessaires sont relativement bien appréhendés par ces jeunes. Ils bénéficient a priori d'un accompagnement social mais qui faute de trouver une solution de relogement sont orientés chez nous. L'intervention auprès de ces jeunes se concentre alors sur les questions de capacité locative chez les jeunes souvent en colocation et qui ne peuvent faire face mensuellement aux coûts du loyer.

- Hors domicile parental, le statut d'hébergé est celui de 20% de jeunes participants en situation d'hébergement en CHRS, CHU voire hôtel et établissements de l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris. Pour ce profil de jeune, le préalable au travail de mise en relation pour l'orientation avec le service introducteur et/ou les partenaires, est l'établissement du diagnostic social dans le cadre d'un projet logement. Dans ce cadre, c'est l'analyse de la situation sociale et professionnelle du jeune qui permet un appui pour une sortie - la plus favorable possible- de ces dispositifs.

- « Au domicile parental » : la définition d'un projet logement s'inscrit logiquement dans les parcours d'autonomisation de ces jeunes.

  Vignette « du jeune S. illustrant le bon partenariat avec le Bureau du relogement de la Direction du Logement et de l'Habitat »
  Le jeune S âgé de 23 ans habite au domicile de sa mère avec ses 4 frères et sœurs. Il travaille de façon régulière et c'est dans le cadre de son projet de décohabitation que sa conseillère de la mission locale lui propose de participer à une de nos Actions d'Aide à la Recherche de Logement.
  Nous le rencontrons donc en mai 2013 en groupe. Il sollicite à l'issue de sa participation, un entretien individuel avec le travailleur social et dès la première rencontre évoque des difficultés relationnelles importantes avec sa mère. Le 17 juin 2013, il doit signer un Contrat Unique d'Insertion de 6 mois dans la restauration. En attendant la signature de son contrat, nous lui proposons dans un premier temps de s'inscrire comme demandeur de logement auprès de la Mairie de Paris. Dans un second temps, nous instruisons une demande de FJT et l'envoyons à la DLH.
  Dès le 14 aout, nous recevons une proposition de studette dans Paris 19ème. Monsieur S intègre cet établissement dès le 2 septembre 2013.





- Avec un total cumulé égal à 56,2%, de jeunes en CDI à plein temps, temps partiel, CDD ou intérimaires, les jeunes actifs constituent la grande majorité des jeunes participants. Une part importante de ces jeunes sont dans des « emplois d'avenir » ou en alternance. Inscrits dans un parcours socio-professionnel, ils doivent pour maintenir leur situation professionnelle consolider leur parcours résidentiel. Le travail d'interface avec la DLH pour l'orientation de ce public dans le cadre de l'habitat adapté de type logement-foyer (FJT) s'effectue dans le cadre des entretiens individuels proposés aux jeunes à l'issue des actions collectives.

- Concernant les autres participants, leur inscription récente dans un parcours d'insertion professionnelle pour 12% d'entre eux (jeunes en formation et EDI) ou une recherche d'emploi (22%), la participation à l'action collective met (de façon cruciale) à jour la nécessité d'envisager une étape transitoire d'hébergement. La mise à jour de la situation administrative avec notamment la déclaration de revenus en plus du numéro de demandeur de logement est le premier jalon du projet logement de ces jeunes.

- Constat sur l'évolution du profil des jeunes
Le public que nous accueillons ne peut plus accéder au parc privé en Ile de France. L'augmentation du prix des loyers et de l'exigence des propriétaires ferment totalement cette possibilité. Pour ceux qui ont des revenus réguliers et supérieurs au SMIC, il leur manquera toujours 3 fois le montant du loyer en salaire ou bien une personne qui se porterait garante. Nous observons également une augmentation des jeunes sans revenus, de plus en plus en difficulté au niveau de l'hébergement, de jeunes en situation d'errance ou avec une situation d'hébergement très précaire. Une hypothèse serait que les conseillers de la mission locale feraient de plus en plus de demandes de FJT et nous orienteraient des jeunes en plus grande difficulté. Nous avons donc développé cette année un travail d'interface avec la PSA.

3. L'ACTIVITÉ AVEC LA DRIHL POUR L'AVDL DE JEUNES ADULTES PARISIENS RELEVANT DU DALO

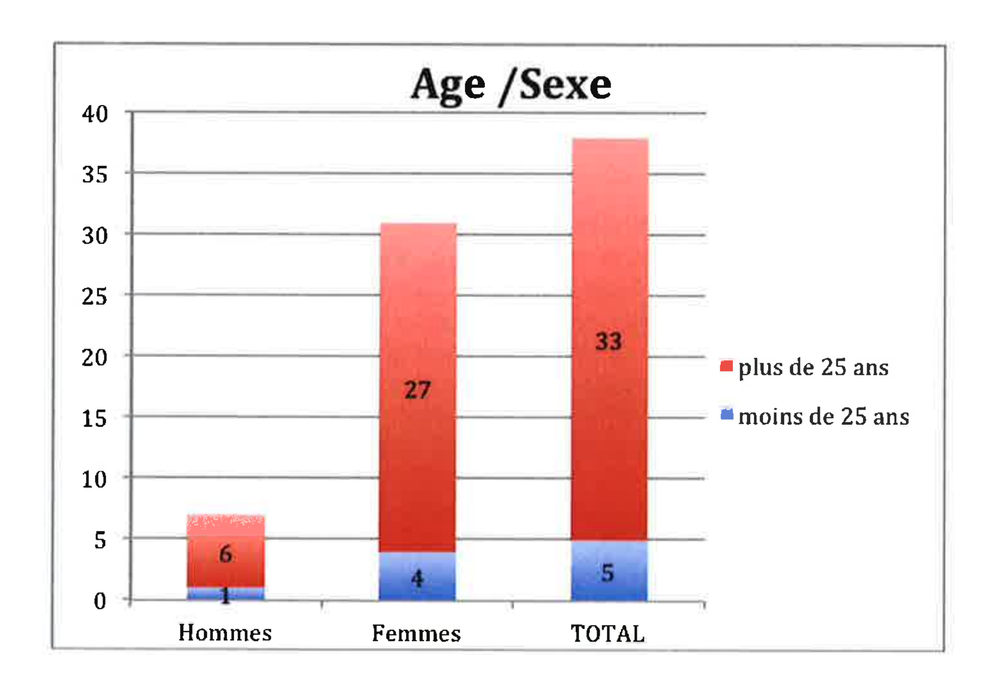
Le Droit Au Logement Opposable (DALO)
Une personne qui a effectué une demande de logement et qui n'a pas de proposition adaptée à sa demande (en terme de besoins et de capacité) peut saisir la Commission de Médiation (COMED) de son département puis dans un certain cas, exercer un recours devant le tribunal administratif au titre du Droit Au Logement Opposable (DALO). La situation d'hébergement ou de logement ainsi que les conditions (en situation régulière et revenus entre autre) de ces personnes doivent répondre aux critères du DALO.

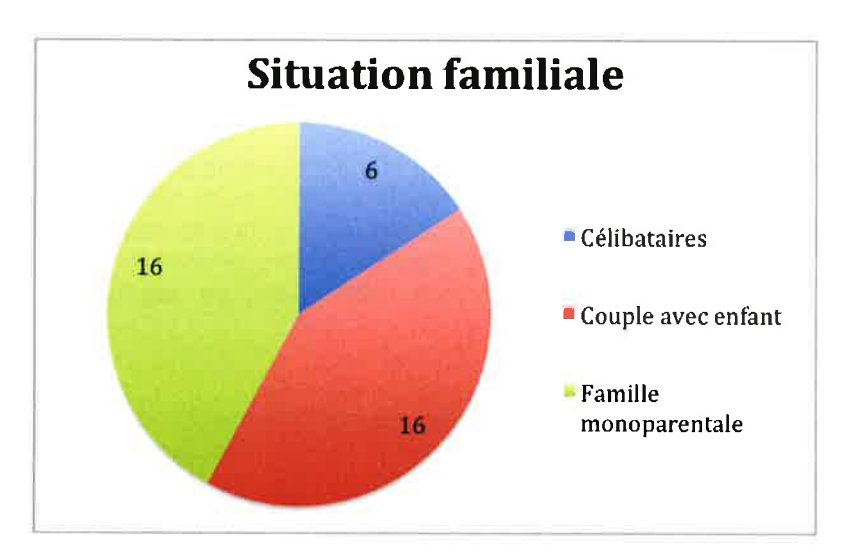
Le public accompagné
Il s'agit de proposer un accompagnement AVDL à des jeunes femmes et hommes parisiens qui relèvent du DALO de Paris. Ces jeunes adultes n'ont pas trouvé de réponse adaptée depuis 2008-2009, alors que leur situation avait été déclarée « prioritaire et urgente ». Agés de moins de trente ans, ces jeunes adultes sont célibataires ou en couple, avec ou sans enfant.
C'est à partir de l'expérience d'accompagnement social dans l'habitat ordinaire et de nos actions collectives d'aide à la recherche de logement que nous avons pu identifier les modalités d'accompagnement à mettre en œuvre auprès de ce public.
Cette année 2013, dans le cadre :

- De la poursuite de l'expérimentation 2011-2012 de l'AVDL dans Paris : **38 ménages** de moins de 30 ans, reconnus prioritaires et auxquels un logement social doit être attribué en urgence, ont été concernés par la « clôture de l'expérimentation parisienne ». Pour permettre la poursuite de l'AVDL des 38 ménages (et après validation de la DRIHL et du diagnostiqueur), un avenant à notre convention FNAVDL a été signé pour la période du 1er janvier 2013 au 30 juin 2013.

- <u>Du nouveau dispositif du FNAVDL 2013/2014 :</u> **49 ménages** au total et à fin décembre 2013, ont été attribués. À partir du diagnostic réalisé par l'organisme parisien « diagnostiqueur AVDL », nous avons contacté chaque ménage et adressé un courrier leur proposant un 1er rendez-vous dans nos bureaux. La contractualisation de l'accompagnement précise nos modalités d'interventions dans le cadre du projet logement et la prise en compte des *précautions de confidentialité* des informations transmises par le ménage.

A - Typologie des 38 ménages accompagnés dans le cadre de la « clôture de l'expérimentation »

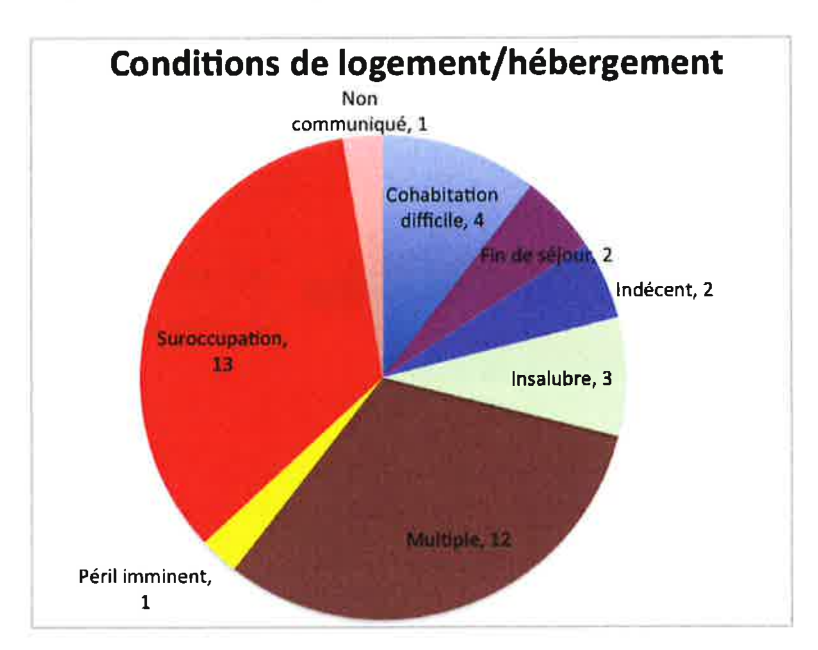




Concernant les personnes déjà accompagnées en 2012, ces jeunes adultes qui ont été reconnu prioritaire et urgent par la COMED en 2008 et 2009, sont à présent -et de façon très majoritaire- âgés de plus de 25 ans.

Ce sont les jeunes femmes qui restent massivement concernées par la poursuite de l'AVDL dans le cadre de la clôture de l'expérimentation 2012 ; il s'agit pour l'essentiel de familles monoparententales cumulant de multiples difficultés.

Conditions de logement ou d'hébergement

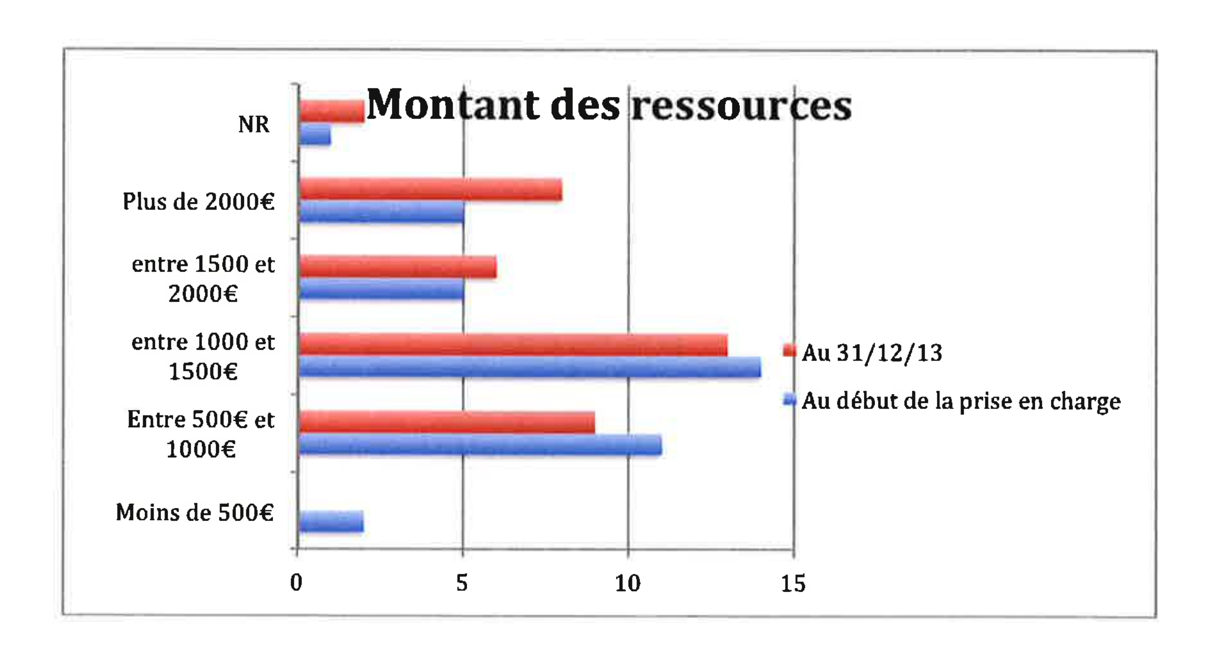


Les conditions de logement insalubre, indigne, sur-occupé avec également une répercussion sur les relations entre les occupants d'un même logement, d'un immeuble dégradé nécessitent un accompagnement soutenu dans le cadre de l'AVDL. Le travailleur social y joue un important rôle d'interface avec l'ensemble des partenaires et notamment la réactivation d'un accompagnement social avec le service social de secteur. Sous l'item « multiple », une douzaine de ménages cumulent plusieurs difficultés en lien avec les conditions de logement.

Situation socio-professionnelle

NATURE DES RESSOURCES

Type de ressources	Demandeur	Co-demandeur
Salaires	26	11
AAH	1	0
ARE	1	2
Prestations familiales	3	0
RSA majoré	4	0
RSA socle	3	3
NR	0	1
TOTAL	**38**	**17**



Le critère de solvabilité est un indicateur important dans la perspective d'un relogement durable d'un ménage. À fin décembre 2013, sur les 38 ménages accompagnés, 26 demandeurs et 11 co-demandeurs ont confirmé leur insertion professionnelle ou stabilisé leur emploi ; les aspects financiers d'un logement sont appréhendés de façon sereine (pour rappel, le loyer résiduel ne doit pas dépasser 30% du montant des revenus) et sont à rattacher directement avec la possibilité d'inscrire le ménage comme étant « prêt au relogement ».

Pour la capacité financière du ménage, les revenus de transfert des ménages sont pris en compte et bien que ces ménages aient des revenus très modestes, la gestion saine de leur budget permet un positionnement pour une proposition de logement.

⇒ **Récaputulatif des situations des 38 ménages « clôture expérimentation »**

Tableau « situation au 30 juin 2013 »

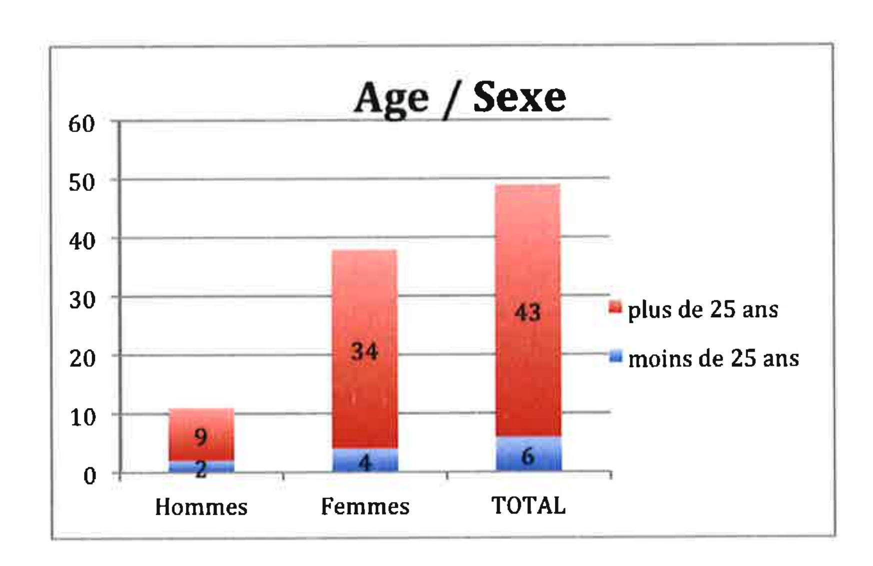
	Nombre de personnes relogées au 1er janvier 2013	Nombre de personnes relogées après le 1er janvier 2013	Nombre de personnes prête au relogement et en attente de propostion	Nombre de personnes non prête au relogement	Nombre de personnes en fin d' AVDL	Total
Situation au 30 juin 2013	3	12	14	2	7	38

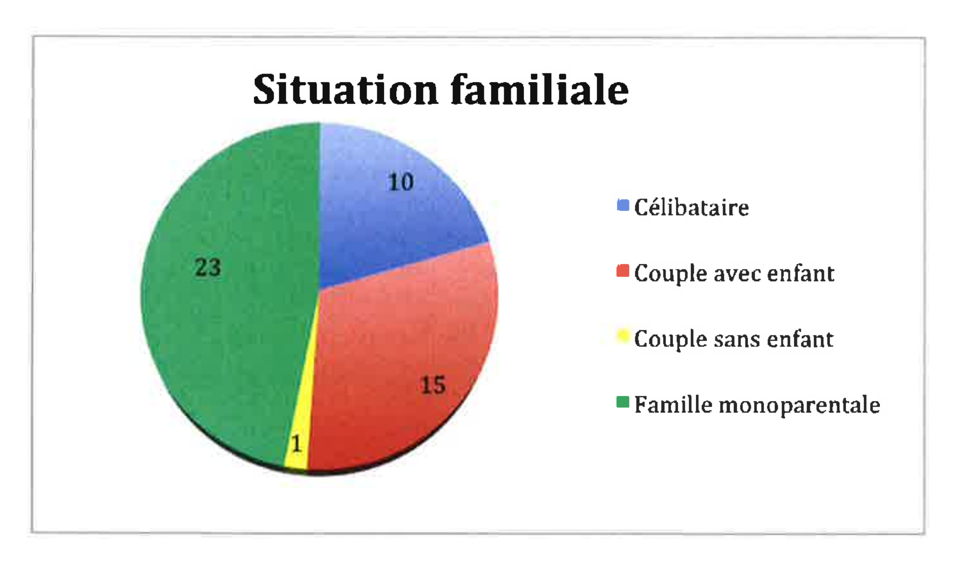
Tableau « situation au 31 décembre 2013 »

	Nombre total de personnes relogées	Nombre de personnes prête au relogement et en attente de propostion	Nombre de personnes en fin d' AVDL	Total
Situation au 31 décembre 2013	28	2	8	38

- **B - Typologie des 49 ménages accompagnés** dans le cadre du nouveau dispositif FNAVDL 2013/2014

  Remarque : dans Paris, un démarrrage difficile du nouveau dispositif FNAVDL 2013
  Pour diverses raisons, au 31 décembre 2013, l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs ont constaté qu'au total ce ne sont que 496 accompagnements AVDL qui ont été prescrits depuis le 1er janvier 2013.
  Pour les ménages ayant une reconnaissance DALO, on observe dans Paris –en plus de difficulté liée au démarrage du nouveau dispositif FNAVDL- que la prescription d'un AVDL ainsi que le nombre de ménages qui « n'habite pas à l'adresse indiqué » (NPAI) est conséquente et plus particulièrement pour le public jeune adulte de moins de 30 ans qui doit nous être prioritairement orienté.
  Cette année a donc été ponctuée par nos réguliers et nombreux échanges avec la DRIHL car comme d'autres opérateurs parisiens, nous restons à fin décembre 2013, très en deçà des 119 ménages prévus initialement dans notre convention.





Nous comptabilisons dans ce nouveau dispositif AVDL 2013 :

- 15 ménages déjà bénéficiaires d'un AVDL dans le cadre de l'expérimentation 2012, dont :
  - 11 ménages qui ont pu avec l'accord de la DRIHL et à compter du 1er juillet 2013, bénéficier d'un nouvel AVDL.
  - 4 ménages, et qui ont obtenu une désignation -ayant abouti à une attribution- de logement au cours du 2ème semestre 2013 ; ces ménages en « veille administrative » car « prêt au relogement » au 1er juillet 2013 ont, dans le contexte d'une proposition de logement, bénéficié d'une « Reprise FNAVDL 2013» par la DRIHL pour permettre la mise en œuvre d'un nouvel Accompagnement Lors du Relogement (ALR).
- 34 nouveaux ménages orientés : ces ménages ont bénéficié auparavant d'un «diagnostic pour la mise en place d'un AVDL ».

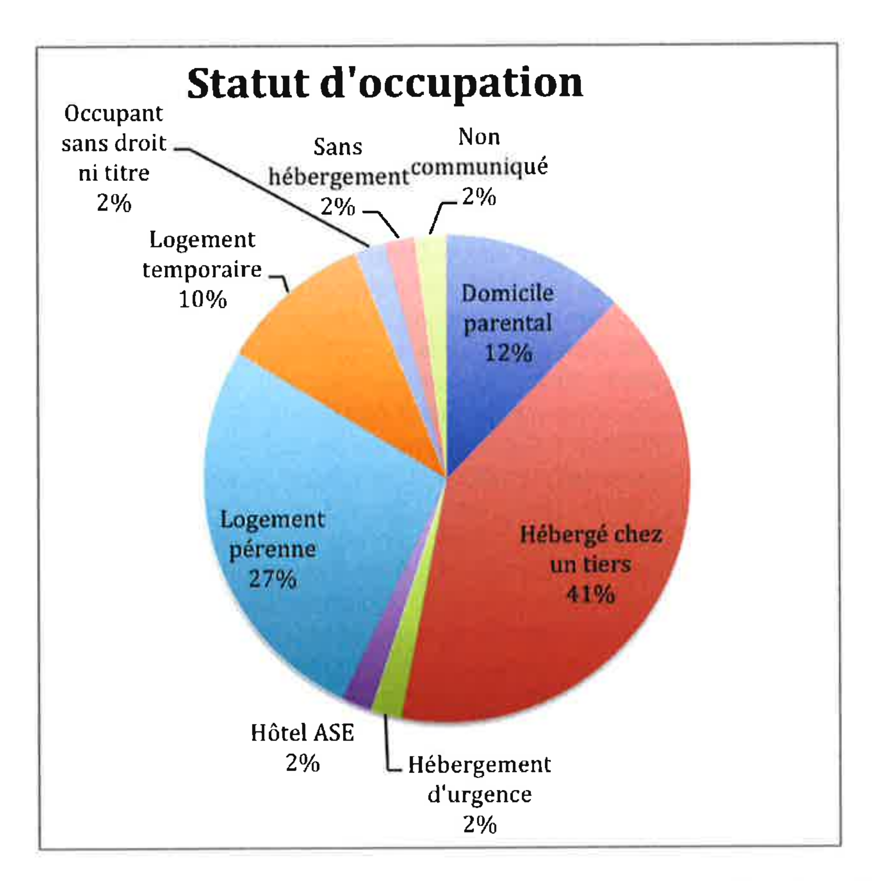
Concernant la typologie du public :

- 38 jeunes femmes : Dans la continuité de l'année 2012, la proportion de femmes est importante -et souvent- en lien avec un statut de mère isolée avec enfant (s) ; à leur condition de logement souvent difficile, peut se rajouter des changements concernant la composition familiale et/ou leur situation de couple.

- 10 jeunes adultes célibataires : concernant les personnes célibataires, ce sont cette année, les personnes seules et en grande errance qui ont interrogé les professionnels de l'équipe, les pratiques et la question d'envisager d'accéder pour ces personnes directement au logement autonome.

  Vignette de Monsieur C.,
  Au cours de l'été 2013, un jeune adulte célibataire âgé de 29 ans nous est adressé, il est domicilié à la PSA de Bastille et connaît l'errance depuis plusieurs mois déjà, alternant les nuitées chez des amis, dans la rue ou dans des hébergements par l'intermédiaire du SAMU Social. Il bénéficie d'une consigne à la Gare de l'Est où il garde des produits de toilettes et ses papiers officiels.
  En raison de la période estivale et des congés des uns et des autres, nous serons amenés successivement à intervenir auprès de cet homme. Afin qu'il puisse prendre des repères, nous lui demandons de venir chaque lundi matin. Il fait preuve d'assiduité, nous prévient s'il est indisponible et s'ouvre progressivement pour nous faire part de ses besoins et difficultés.
  Au regard des liens tissés avec un collecteur d'action logement, et malgré les réticences de certains membres de l'équipe quant à sa capacité à vivre dans un logement autonome, nous décidons de le positionner rapidement sur un logement T1 proposé en banlieue. Le pari est fait que la stabilisation dans un lieu où il se trouvera de façon pérenne en tant que locataire lui permettra d'accéder plus facilement à d'autres démarches (emploi, santé ...).

Statut d'occupation



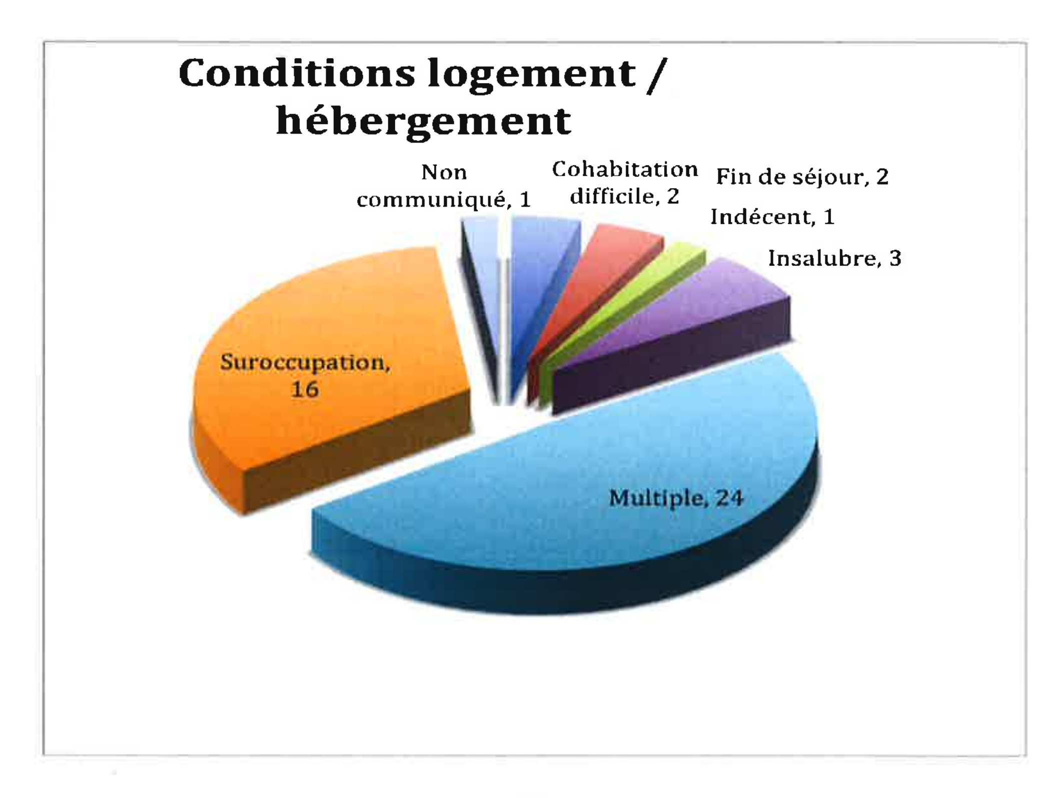
- Les jeunes adultes accompagnés et qui ont des enfants peuvent être dans différents types de situation :
  - Adulte vivant seul avec son ou ses enfants : pour ces jeunes adultes qui sont dans une situation précaire, c'est la mesure AVDL qui va permettre d'impulser une nouvelle dynamique dans le parcours social et professionnel ; une orientation pour une étape transitoire en CHRS, a par exemple concerné une jeune femme avec enfants qui se sont retrouvés en rupture d'hébergement de façon très brutale.
  - En couple avec enfants hébergés dans le même endroit :
    - il s'agit souvent de situations complexes avec de façon récurrente un logement trop petit, des conditions de logement qui affectent trop souvent la santé ou l'hébergement « chez un tiers » (chez les parents notamment) amenant une sur-occupation des lieux.
  - En couple avec enfants vivant dans des espaces différents :
    - car aucune autre solution possible d'hébergement pour accueillir l'ensemble de la famille : nous avons plusieurs situations de personnes unies par le mariage et contraintes de vivre dans des lieux différents ; c'est le projet de relogement qui permet d'envisager la réunification de ces familles.

Deux vignettes pour illustrer ces situations
1) Situation de Monsieur et Madame D
Le 31 décembre 2013, Madame et Monsieur ont signé un bail pour un T3 de 63 m^2 sur Paris. Nous précisons, que cette désignation a pu se réaliser grâce au dispositif « protocole bailleurs, opérateurs parisiens, État » mis en place par la DRIHL pour renforcer les relations entre bailleurs parisiens et opérateurs AVDL ; optimiser les attributions de logement.
Entrer dans ce nouveau logement a mis fin à des modes d 'hébergement très éprouvant pour cette famille composée de Madame D. âgée de 27 ans, Monsieur D âgé de 26 ans, d'une première union est né l'enfant âgé de 9 ans, le deuxième est âgé de 4 mois.

Au début de l'AVDL Madame D et son enfant sont hébergés chez son père dans un 20 m^2 dans le parc privé ; Monsieur D est quant à lui, chez son père dans un T3 du parc social.
En septembre 2013 le couple s'est marié. Au début du suivi Madame travaillait en CDI comme téléopératrice et Monsieur bénéficient d'une Allocation Retour à l'Emploi (sur une courte période).

2) Situation *du couple D. hébergé à l'hôtel, en perte de confiance envers les institutions*
En préambule, nous précisons que l'AVDL a démarré début 2012 et s'est poursuivi dans le cadre du nouveau dispositif FNAVDL 2013.
Ce couple vit depuis plus de quatre ans à l'hôtel avec ses deux enfants ; Madame travaille à temps partiel et après plusieurs CDD décrochera un CDI à plein temps. Si une partie de l'hébergement est financé par l'aide sociale à l'enfance, la participation aux charges de l'hébergement de la famille représente un taux d'effort qui oscille autour des 40%.
La relation avec l'assistante sociale de secteur est très tendue, Monsieur refusant de la rencontrer. De notre côté nous avons aussi beaucoup de difficultés à le rencontrer et à obtenir les documents nécessaires à la demande de logement.
Le premier temps de l'accompagnement est passé par « des temps que l'on pouvait croire perdu », mais après du temps investi dans l'écoute de cette personne et des raisons de sa plainte (pouvant aller jusqu'à de la colère) ; en acceptant et en reconnaissant cette plainte et cette colère de Monsieur, nous avons pu -petit à petit- faire tiers dans cette situation.
L'instauration du lien de confiance a permis d'avancer sur leur projet logement. D'observer dans le cadre de cet accompagnement qu'il y a eu un changement de posture de Monsieur notamment lorsque la question suivante lui a été posée : vous avez raison Monsieur, mais voulez-vous avoir raison ou voulez vous gagner ?
Il y a eu un petit effet de sidération accompagné d'un silence soutenu puis d'un sourire de son épouse.
Cette ouverture a conduit dans un second temps de l'AVDL, à une rencontre avec l'assistante sociale de secteur. Les résistances se sont estompées et ont permis d'engager le travail pour la désignation d'un logement (T4), devenu une réelle attribution en avril 2013 dans Paris.

Conditions de logement



Constats
L'insalubrité et l'indécence sont également des facteurs retrouvés dans le cadre des mesures AVDL. Les conséquences sur la santé physique et psychologique sont souvent importantes tant sur les adultes que sur les enfants. Nous pouvons également souligner les conséquences que cela engendre sur les relations parents/enfants.
En effet, il n'est pas rare d'entendre que les principes d'éducation auxquels le ménage est attaché sont entravés par les conditions de vie : promiscuité, dangerosité des locaux...
Pour exemple, les difficultés peuvent se traduire par des tensions entre parents et enfants en relation avec des angoisses liés au lieu de vie. Une jeune mère l'expliquait précisément car elle ne souhaitait pas que sa fille de 18 mois posent ses pieds au sol en raison d'inondations à répétition du logement (ancienne cave à charbon déclarée non habitable).

De même, les situations de sur-occupation ont quant à elles des conséquences sur le besoin pour chacun d'accéder à son espace.

Situation socio-professionnelle

NATURE DES RESSOURCES

Type de ressources	Demandeur	Co-demandeur
Salaires	21	6
AAH	2	0
ARE	2	2
Prestations familiales	3	0
RSA majoré	7	1
RSA socle	12	2
NR	2	5
TOTAL	**49**	**16**

Observation : Dans le cadre d'une demande de logement, l'ensemble des ressources du ménage dont le co-demandeur, sont pris en compte.

- Des ménages salariés qui peinent à se loger :
    - 28 personnes (dont 7 RSA majoré) ont une activité salariale ; dès confirmation de la conformité de la demande de logement social la capacité financière de ces ménages permet la présentation de leur demande de logement auprès de l'UT 75, des collecteurs ou bailleurs.

Les ménages relogés au 31 décembre 2013

Nombre de ménages relogés avant le 31 décembre 2013		
Municipal	Action logement	Préfectoral
1	16	12
Total : 29		

Nous précisons que :

- sur les 29 ménages relogés, 7 ménages étaient déjà accompagnés dans le cadre de l'expérimentation 2012.
- 6 ménages ont été relogés grâce aux protocoles signés entre les bailleurs, la DRIHL et les opérateurs.

Les propositions de logements ayant abouti concernent :

Action logement

Grâce à la mise à jour régulière du répertoire de la DRIHL, indiquant les référents logement, au sein d'Action Logement, le travail enclenché en 2012 avec les collecteurs s'est poursuivi cette année en permettant le positionnement des ménages accompagnés sur ce contingent de logements.

Cette année, nous avons continué à organiser les jeudis matins quelques rencontres avec de nouveaux collecteurs pour présenter l'association, la mesure AVDL, et les possibilités de travail en commun. Au début de l'expérimentation, nous avions travaillé en étroite collaboration avec 2 puis un 3ème collecteur ; en 2013, les propositions de logement émanent d'un éventail plus large de collecteurs d'Ile de France et correspondent à des logements situés pour l'essentiel en banlieue parisienne (1 seule proposition de logement dans un immeuble neuf dans Paris).

Le contingent préfectoral : 12 relogements

Démarré fin 2011, ce travail également dense et quasi quotidien avec l'Unité Territoriale de Paris (UT 75) permet d'inscrire pour 2013, une nette évolution du nombre d'attribution de logement – tous situés dans Paris- pour les ménages DALO via le contingent préfectoral.

Les Accords collectifs : 1 attribution de logement pour un ménage ayant à la fois une reconnaissance Dalo et un avis favorable de la commission des accords collectifs.

Constats

Lors de l'attribution du nouveau logement, un temps d'adaptation est nécessaire et l'on observe fréquemment ; les craintes des enfants de dormir seuls dans un premier temps. Au cours des semaines suivantes, les peurs s'estompent et les ménages nous expriment l'apaisement des relations parents/enfants et la joie des enfants de pouvoir enfin inviter leurs camarades d'école dans leur logement.

Enfin, nous pouvons souligner le rôle de partenaires dans l'investissement des nouveaux logements. Au regard des conditions de vie évoquées, les ménages n'ont pas de meubles ou les meubles peuvent être endommagés par des conditions de vie liées à l'insalubrité. Aussi, afin de faciliter l'installation des ménages, nous faisons appel aux dispositifs de droits communs (Prêt Equipement CAF, Fond Solidarité Logement).

Nous avons également développé un partenariat avec la Banque Solidaire de l'Equipement d'Emmaüs Défi pour les ménages accompagnés dans le cadre du Dalo et qui accèdent à un logement pérenne. La particularité de ce dispositif étant de proposer des équipements de maison neufs à petits prix, cela valorise les ménages passés au statut de nouveaux locataires et permet de travailler sur le budget par l'anticipation des dépenses à affecter à ce poste.

La « Rencontre des nouveaux locataires »

2 nouvelles « Rencontre des nouveaux locataires » ont été organisées par notre service ; sur un temps de convivialité, elle permet d'inviter les ménages ayant accédé en 2013, à un logement au cours du semestre écoulé ainsi que les différents acteurs qui ont contribués à la réussite de ce projet logement : bailleurs, collecteurs, Emmaüs Défi, institutionnels…

PERPECTIVES CIEJ 2014

L'année 2014 devrait permettre de voir aboutir de façon transversale à l'ensemble des activités :

La poursuite des différentes phases de travaux de réhabilitation de l'immeuble.

La finalisation des fiches de postes et de l'organigramme.

La Base de données :

- Ecriture lot 1, formation et mise en service premier semestre 2014
- Ecriture lot 2, complément formation et mise en service entre septembre et fin 2014.

La mise en place de la nouvelle modalité d'analyse des pratiques.

La finalisation de la mise en place du Projet Individualisé ou du contrat d'objectifs.

L'organisation de la gestion des situations difficiles dans le cadre de la prise en charge des jeunes nécessitant un positionnement institutionnel.

La mise en service du site internet CIEJ jeune en lien avec la commission communication de la Sauvegarde et remise à jour du site CIEJ.

Des objectifs spécifiques seront menés notamment :

- **DASES :**

La mise en œuvre du plan d'action de l'évaluation interne.

Le développement du partenariat notamment avec l'ASE et l'AED.

Le bilan du projet Boutique et les propositions d'évolution et d'aménagement pour sa réouverture.

- **EDI :**

La réponse à l'appel à projet/offre pour le renouvellement du financement EDI.

Poursuite des évolutions pédagogiques – en lien avec les Compétences clefs : évolution des outils d'évaluation/ livret des acquis, évolution des ateliers...

Démarrage de l'évaluation Interne Novembre 2014 : adaptation de la méthode et formation.

- **Hébergement :**

La Réponse à l'appel d'offre FNAVDL

Le développement de la diversification des modalités d'hébergement pour l'accueil CJM.

Le développement des actions collectives CJM (santé, gestion budget, culture...) et ateliers logement FNAVDL (gestion budget, préparation à la prise d'un logement...).

- **Synergie :**

La réponse à l'appel d'offre Pôle de Projet Professionnel.

Mise en œuvre du PIM (Passeport Multimédia Internet).

- **Parrainage :**

La Réponse à l'appel à projet Parrainage.
La mise en place de la comptabilisation du temps de bénévolat.